

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**p 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1511 - 20 juin 1997 - prix : 9 F

Vilvorde, Electrolux, etc...

**LES MINISTRES BAVARDENT  
À AMSTERDAM,  
PENDANT QUE LES PATRONS  
LICENCIENT À LA PELLE !**

**Réduction du temps  
de travail :**

**Aux frais  
des travailleurs,  
ou aux frais  
des patrons ?**



M 6189 - 1511 - 9,00 F



## SOMMAIRE

### Politiciens

4 - Sommet d'Amsterdam et résolution sur l'emploi - Salon du Bourget : la guerre des constructeurs

5 - La droite décomposée tente de se «recomposer» - Remous au Front National

### Tribune

6 - L'«Europe sociale» de Jospin rime avec les «plans sociaux» des patrons

### Leur société

7 - À propos des 35 heures - Palabres déplacées autour du SMIC

### Dans le monde

8/9 - Congo (ex-Zaïre) : les dictateurs changent, les responsabilités de l'impérialisme demeurent - Congo - Brazzaville : l'impérialisme français soucieux de préserver l'avenir de ses trusts - Italie : les hauts faits de l'armée en Somalie

16 - La fin de la pauvreté, une utopie dans la société capitaliste - Aux États-Unis, 27 ans de prison pour un procès truqué!

### Il y a quinze ans

10 - Juin 1982, quand la gauche au gouvernement décidait le blocage des salaires

### Dans les entreprises

11 - EDF : la direction veut supprimer des postes et récolte la grève  
12 - Electrolux : des milliers de licenciements - Citroën : un exemple d'aides contre le chômage... qui n'aident que les patrons  
13 - GEC Alstom - Belfort - Allianz - Charenton - Snecma - Gennevilliers  
14 - Sollac - Montataire - Bébéconfort - Abbeville - Mairie de Gravelines  
15 - Dans l'Oise, des milliers de tonnes de déchets toxiques répandus - Espace couture - Provin : une grève contre les licenciements

# APPRENTISSAGE PRÉCOCE DE L'INJUSTICE

Un rapport du Haut Comité pour la Santé juge «préoccupante» la situation sanitaire des jeunes en France. L'anxiété devant l'avenir notamment provoque un nombre important de dépressions et de suicides. Ainsi, selon cette étude, 7% des élèves âgés de 11 à 19 ans et 15,4% des jeunes en insertion ont fait une tentative de suicide, le tiers d'entre eux ayant récidivé.

D'autres chiffres soulignent la régression du système de prévoyance, due

notamment à la disparition des dispensaires et des dispositifs scolaires censés détecter chez les jeunes certains troubles comme ceux de l'acuité visuelle ou les caries dentaires. Ainsi, le taux de myopie constaté par l'armée est passé de 7% à 17,6% en

moins d'une décennie.

Ce constat est à rapprocher d'un autre rapport officiel qui récemment dénonçait l'augmentation des cas de malnutrition chez les jeunes, les parents n'arrivant plus à boucler leur budget et à payer les cantines scolaires.

Avant même d'être confrontés aux problèmes de la vie active, les jeunes font ainsi les frais de cette société minée par la crise et les politiques de restriction budgétaire. Il y aurait de quoi prendre sans attendre le chemin de la révolte!



Si la médecine progresse, la société, elle, régresse.

## BEUCAIRE, LA POLICE EN ACTION

L'affaire de la petite Camille, embarquée par deux policiers municipaux de Beaucaire à l'entrée du réfectoire de son école, est particulièrement écœurante.

Pour dix malheureux tickets de cantine dus soit 230 F, la petite fille a été embarquée comme une voleuse sous les yeux de tous ses camarades. Elle doit sans doute s'estimer satisfaite qu'on ne lui ait pas passé les menottes.

Visiblement l'intervention de la police s'est faite au grand jour sans susciter plus que cela de réactions des personnels de l'école. Le directeur de l'école absent au moment des faits ne précise pas si des enseignants étaient présents. En tout cas, a-t-il dit, «personne n'a pensé ou osé s'opposer aux policiers».

Quant aux deux policiers municipaux dont on ne nous dit

pas quel était leur état d'âme au moment de ces hauts faits d'armes, ils avaient toujours la possibilité de refuser la mission. N'y a-t-il pas de très hauts fonctionnaires de police qui désobéissent à des juges d'instruction sans pour autant être ennuyés plus que cela?

Le maire UDF, légèrement gêné aux entournures quand l'affaire a été connue, a adopté le profil bas. Il s'est excusé auprès de la famille, se disant «choqué par la méthode». Il faut croire pourtant que certaines pratiques musclées étaient bien ancrées dans son équipe municipale puisqu'un des membres de son cabinet assumait parfaitement la procédure en déclarant au *Midi Libre* : «Ça paraît barbare, mais c'est pour gérer convenablement l'argent du contribuable». On a les adjoints qu'on mérite!

## MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

- à CALAIS (Nord)  
Mardi 8 juillet à 20 h  
Salle Paul-Caron - 2, rue Marguerite
- à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)  
Mercredi 9 juillet à 20 h 30  
Hôtel de Ville de Mézières, place de l'Hôtel de Ville
- à BOURG-EN-BRESSE  
Jeudi 10 juillet à 20 h 30  
Salle du Vox - 11, rue Paul-Pioda

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 F - PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

# Vilvorde, Electrolux, etc. LES MINISTRES BAVARDENT À AMSTERDAM, PENDANT QUE LES PATRONS LICENCIENT À LA PELLE!

■ Jospin, et accessoirement Chirac, voudraient nous faire croire qu'en ayant fait accepter par leurs partenaires européens à Amsterdam quelques généralités sur la nécessité de préserver l'emploi au niveau européen, cela peut changer quelque chose pour l'emploi en Europe. Mais ces quelques phrases n'engagent ni eux ni personne.

En revanche, la mesure concrète de ce que sera l'avenir et celle des capacités de nos gouvernants à résoudre les problèmes d'emploi de l'Europe comme du pays, c'est le trust suédois Electrolux qui l'a donnée!

Electrolux, ce sont les marques Arthur Martin, Zanussi et bien d'autres, dans l'électroménager. Il emploie plus de 100 000 personnes dans des dizaines de pays, surtout en Europe, dont 3000 en France sur une dizaine de sites. Il a réalisé l'an passé un bénéfice de plus de deux milliards et demi de francs et de 500 millions au premier trimestre de cette année, c'est-à-dire qu'il est parti pour les deux milliards dans l'année.

Pourtant ce trust a décidé de fermer vingt-cinq de ses usines et de licencier 12000 personnes, soit un huitième de ses effectifs. Il n'a encore dit ni où, ni qui, et depuis cette annonce, 100 000 travailleurs vivent donc dans l'inquiétude. Avec leurs familles, cela fait 300000 personnes plongées dans le

désespoir.

Voilà la réponse du capital aux phrases creuses de nos dirigeants politiques, qu'ils s'appellent Chirac, Jospin, Helmut Kohl ou Tartempion, tous des gens incapables de s'attaquer aux bénéfices du grand capital pour protéger les travailleurs.

N'oublions pas non plus que des milliers de salariés de Renault, multinationale française, vivent eux aussi dans l'angoisse à Vilvorde. Tout ce que Jospin a obtenu, c'est la nomination d'un expert qui doit rendre son rapport le 30 juin. S'il dit que Renault a raison, cela ne retardera même pas d'un jour la fermeture de Vilvorde prévue par Schweitzer pour le 31 juillet.

Il y a aussi les presque 3000 suppressions d'emplois annoncées par Peugeot. Suppressions qui viennent après bien d'autres et qui, sans doute, en précèdent bien d'autres. Que feront Chirac et Jospin contre ces mesures? Qu'a-t-on fait à Amsterdam?

Rien, bien sûr! Chaque fois que ces licenciements ont été annoncés, les actions en Bourse des entreprises en question ont monté car c'était l'annonce de bénéfices supplémentaires. Et pour les vautours qui vivent de la vente et de la revente des actions et du travail des autres, l'angoisse et le malheur des travailleurs sont autant de sources de profits et de joie.

Pendant que les dirigeants poli-

tiques essaient de nous endormir avec Amsterdam ou avec notre nouveau gouvernement, le grand patronat continue imperturbablement à licencier. Il sait que les gouvernements peuvent changer mais qu'ils restent à son service.

La seule chose dont on soit certain, c'est que, dans toute l'Europe, il y a une classe ouvrière. Il y a des travailleurs, ouvriers, employés, techniciens, qui subiront tous le même sort, qui sont tous traités de la même façon et qui ont tous les mêmes exploiters. Et quand ce ne sont pas exactement les mêmes exploiters parce que l'un est suédois et l'autre français, ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau et ont le même comportement.

Alors, ne faisons confiance à personne. Ni aux hommes politiques de droite, ou de gauche qui gèrent les affaires de la bourgeoisie, ni aux traités internationaux.

Il faut imposer au grand patronat un autre partage des profits.

Les travailleurs veulent leur part, avec laquelle on pourrait assurer un salaire décent à l'ensemble des chômeurs.

Quant au travail, il faut le partager entre tous. Cela serait une gestion rationnelle de l'économie dont seule souffrirait la petite minorité qui accumule de colossales fortunes sur la misère des autres.

## LE POIDS DE L'UNION, LE CHOC DES INTÉRÊTS

Mercredi 18 juin, le sommet d'Amsterdam consacré à la réforme des institutions de l'Union européenne s'est achevé sur un échec. Oh, ce n'est pas du fait des demandes du gouvernement français d'inclure un « volet social » au traité de Maastricht. Pour cela, un compromis avait vite été trouvé sur quelques phrases n'engageant à rien.

En revanche, le sommet a achoppé sur des questions autrement plus sérieuses pour les gouvernants.

Il y a plus d'un an que la conférence intergouvernementale, lancée à Turin, planchait sur

une révision du traité d'Union, en vue notamment de l'élargissement de celle-ci aux pays de l'Est européen. Comme contrepartie à cet élargissement, les dirigeants français auraient voulu obtenir la limitation du nombre de commissaires européens, et une modification des votes au Conseil européen, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement, tenant compte de la taille de chaque pays.

En effet jusqu'ici chaque pays avait une voix. Cela allait bien tant qu'il s'agissait de pays équivalents. Mais en intégrant d'autres pays, donc des bien plus petits, les dirigeants français

n'acceptaient pas qu'un pays de 60 millions d'habitants ne compte pas plus qu'un pays de cinq millions.

Officiellement, il s'agirait de rendre les institutions européennes plus efficaces. En réalité, les gouvernants français voudraient obtenir un contre-poids politique plus fort au fait que l'Allemagne détient une influence majeure dans les pays de l'Est européen.

L'Allemagne aurait bien accepté, par exemple, que pour la pondération des décisions au sein du conseil on tienne compte de la population du pays... mais aussi de son produit inté-

rieur brut. Cela ne fut pas accepté. Alors la question est remise à plus tard.

Jospin et Chirac ont bien sûr tenu à répéter sur tous les tons leur attachement à la monnaie unique européenne. Mais ils aimeraient bien aussi avoir un plus grand poids politique sur les décisions concernant cette monnaie. Ils voudraient qu'elle ne dépende pas plus de la force économique et financière de la plus grande - celle de l'Allemagne - que de la leur, et qu'ils puissent au moins avoir leur mot à dire s'il fallait manipuler un peu l'euro pour favoriser les exportations européennes.

Mais les financiers allemands, plus puissants et plus riches, ne voient pas pourquoi ils feraient de telles concessions, au nom d'un intérêt qui n'est pas forcément commun.

Alors on en est là, jusqu'au prochain sommet, et l'Union européenne risque de passer par une crise de langueur.

Pas parce que Chirac, Jospin et quelques-uns de leurs condisciples auraient de grandes préoccupations sociales, mais parce que les bourgeoisies des plus grands pays européens ont de sacrés intérêts en jeu et que, là-dessus, elles ne transigent pas.

A.F.

# La résolution sur l'emploi d'Amsterdam ON VERRA PLUS TARD !

Les chefs d'État et de gouvernement des quinze pays de l'Union européenne se sont donc retrouvés à Amsterdam, le 16 juin, afin de signer le «pacte de stabilité budgétaire et de croissance» devant accompagner la mise en place de l'Euro, au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Une semaine auparavant, Dominique Strauss-Kahn, le nouveau ministre socialiste de l'Économie et des Finances, avait déclaré qu'il n'était pas question pour les représentants de la France de signer ce pacte de stabilité monétaire si les pays de l'Europe des 15 ne s'engageaient pas à faire des «efforts supplémentaires en faveur de l'emploi» du moins au niveau des discours.

Mais en guise «d'efforts supplémentaires», il a seulement été ajouté une résolution sur «la croissance, l'emploi et la coordination des politiques économiques» qui annonce un nouveau Conseil extraordinaire de l'Union

européenne, qui se tiendrait en octobre prochain et serait exclusivement consacré à l'emploi.

Pour le reste, la résolution contient des «recommandations» qui ne présentent aucun caractère contraignant, adressées à chaque État membre. Ainsi, le Conseil européen, en matière de croissance et d'emploi, devrait «informer» et «surveiller» ce qui se fait dans chaque pays. Il devrait également réfléchir à l'aménagement des régimes de retraite et de protection sociale, se pencher sur le temps de travail et sur «une stratégie coordonnée» en matière d'emploi, chaque État restant entièrement libre de sa politique sociale.

Selon ce texte, il «est impératif de donner de nouvelles impulsions pour maintenir l'emploi fermement en tête de l'ordre du jour politique de l'Union». Quelles impulsions? C'est trop en demander. «En tête de l'ordre du jour», cela veut dire quoi?

C'est encore trop demander. Il est vrai que le texte précise, si l'on peut dire, qu'il faut mettre «notamment l'accent sur les politiques en faveur de l'emploi».

On voit quels «signes forts» sont envoyés là aux 18 millions de chômeurs des

pays d'Europe. Des signes forts qui ressemblent fort à des bras d'honneur.

Il n'empêche que Jospin et les responsables socialistes sont satisfaits, considérant qu'ils ne sont pas revenus bredouilles d'Amsterdam. De même le PCF, puisque «l'espace de négociation» est

désormais ouvert comme l'écrit *L'Humanité* et que la discussion au sommet sur l'emploi continuera donc en octobre prochain...

Quant à la lutte contre le chômage, c'est une autre affaire qui devra, pour aboutir, se dérouler, elle, à la base, dans la rue et dans les usines.

L.P.

## LES CONTORSIONS DE «L'HUMA»

Ministres obligent, *L'Humanité* a choisi de donner son soutien au gouvernement Jospin et titré à sa Une le 17 juin, lors du sommet d'Amsterdam : «Le choc du pacte et le poids de l'emploi». Mais, comme quelques membres du PCF font la tête («C'est beaucoup de bruit pour rien», a dit Gremetz), et pour ménager l'avenir, Claude Cabanes se livre à un exercice de contorsionniste : «Des vents contraires ont soufflé hier au sommet européen d'Amsterdam : les uns ont fait claquer des portes, les autres en ont ouvert.» Selon lui, avec Kohl, «la porte du fameux «pacte de stabilité monétaire» a été fermée à tout aménagement» et

son «talon de fer budgétaire s'imposera après le 1<sup>er</sup> janvier 1999». Alors pas de quoi se réjouir? Mais si : «Sous l'impulsion du gouvernement français et de Lionel Jospin, le sommet d'Amsterdam a adopté une résolution sur «la croissance et l'emploi»». «Ce second texte, certes, ne corrige pas les effets négatifs du premier. Mais il ouvre une porte.»

Retour à la douche froide : le ministre des Finances allemand a précisé que ce texte «n'a aucune incidence sur le pacte de stabilité ni aucun lien avec lui». Mais si «le spectre du chômage (...) hante l'Europe», tout ne va pas si mal : le «texte nouveau» a ouvert rien moins qu'un nou-

vel espace social et politique dans la guerre pour l'emploi», ouvert aux «peuples qui se mettent en mouvement» comme au «gouvernement».

Dans le même numéro de *L'Huma*, un journaliste en remet : «L'espace de négociation ouvert par le gouvernement français, qui pourrait déboucher sur un sommet extraordinaire, l'automne prochain à Luxembourg, portant spécifiquement sur l'emploi, permet de lancer le débat en France sur le financement des emplois et leur nature». Merci pour les 18 millions de chômeurs européens, le «débat» est lancé pour la 18 millionième fois sur leur cas.

J.F.

## Salon du Bourget

# LA GUERRE DES CONSTRUCTEURS

Le Salon du Bourget a été l'occasion de voir dans un fracas assourdissant (il arrive qu'on évacue les enfants des écoles!) voler l'argent des impôts de France, des USA et de quelques autres pays.

Pendant que les pilotes faisaient des évolutions dans le ciel de la Seine-Saint-Denis, au sol la guerre se poursuivait entre les sociétés de construction aérienne civiles et militaires. Le combat principal paraît être celui de l'américain Boeing, premier constructeur mondial et deux tiers du marché, avec l'europeen Airbus. Boeing et un autre américain Mc Donnell Douglas (MDD) viennent de fusionner. Ce qui permet à Boeing de récupérer les commandes militaires du Pentagone, car MDD est surtout spécialisé dans les avions de combat. En même temps Boeing vient d'obtenir un contrat d'exclusivité pour vingt ans pour équiper trois compagnies aériennes des USA. C'est-à-dire qu'Airbus est qua-

siment écarté du marché américain.

Seulement l'exclusivité, légale aux USA, ne le serait pas en Europe. Et Airbus demande aux autorités européennes d'intervenir pour ne pas accepter lesdites compagnies sur le vieux continent. A quoi Boeing a répliqué que si l'Europe voulait la guerre, elle ferait bien de réfléchir car des constructeurs de moteurs européens comme SNECMA ou Rolls Royce réalisent un gros chiffre d'affaires aux USA, et que cela pourrait changer...

Parallèlement à ce combat des gros, à l'intérieur d'Airbus-industrie les firmes européennes se chamaillent pour savoir qui fait quoi, et en même temps les grandes manœuvres continuent en France pour savoir si Aérospatiale sera privatisée, mariée avec Dassault, et si, dans le domaine qui lui est lié de l'électronique, Thomson sera également marié, et avec qui. Pendant que se livre ce monopoly aéronau-

tique, Chirac, en visitant le salon, a ostensiblement boudé les stands américains, et le ministre communiste des Transports, Gayssot, en principe antieuropeen, a réclamé qu'entre l'Europe et les USA existent «les conditions d'une concurrence loyale».

Quant à Dassault, l'avionneur qui a toujours, nationalisé ou privatisé, vécu aux crochets de l'État, que le gouvernement soit de gauche ou de droite, il s'est vu rassuré par Chirac qui lui a déclaré que la France «doit conserver la capacité de produire des avions de combat». Il l'avait déjà été par Charles Millon, ministre de la Défense de Juppé, qui, juste avant le départ de la droite, a signé en faveur de Dassault un contrat prévoyant que l'État verserait des sommes importantes en cas de dédit sur ses commandes. Ça c'est du solide!

Dans une interview, Serge Dassault répondant à un journaliste qui lui demandait s'il



Gayssot, Chirac, Dassault avancent d'un même pas.

avait eu dans le passé avec les ministres de gauche d'aussi bonnes relations qu'avec ceux de droite, et s'il avait été aussi bien écouté, a déclaré : «Est-ce que je peux le dire? Quelquefois mieux!». Comme pour illustrer ces propos *L'Humanité* (journal fondé par le pacifiste Jaurès il y a très, très, longtemps) publiait à la Une de son numéro du lundi

16 juin une publicité pour «Dassault aviation», et à l'intérieur une demi-page de publicité sur le *Rafale*.

Bref, le *Rafale* est bien défendu. On ne sait pas ce que valent son électronique et son armement, mais son blindage politique version «gauchedroite», c'est du sérieux!

André VICTOR

# QUAND LA DROITE DÉCOMPOSÉE TENTE DE SE « RECOMPOSER » UN VISAGE



Séguin-Juppé : l'art d'étrangler celui à qui on serre la main.

Depuis sa défaite électorale, la droite s'est lancée dans ce que ses chefs appellent une «recomposition». Autrement dit dans des règlements de comptes tous azimuts.

Il n'a fallu que onze jours à Séguin pour évincer Juppé de la direction du RPR. A l'UDF, la lutte n'a pas été moins serrée entre Bayrou, Léotard et Madelin.

Ces partis sont d'abord des machines électorales destinées à assurer des mandats électoraux à des notables qui n'hésitent pas à se défaire de leurs chefs, dès lors que ceux-ci faillissent à faire réélire tout ce petit monde. C'est la dure loi du genre, à en croire Juppé qui constatait ironiquement avoir encore de la chance puisque dans l'Antiquité on mettait à mort un général vaincu...

De la chance il en a sûrement car parmi les députés de son parti qui n'ont pas retrouvé leur siège de député, il y en a sûrement qui regrettent que cette tradition antique soit tombée en désuétude.

Mais si les Séguin et consorts pensent à la prochaine élection présidentielle et ont besoin pour cela d'assurer leur contrôle sur l'appareil de leur parti, les éliminés de la droite aux législatives ne vont pas attendre cinq ans pour repartir à la chasse aux mandats électifs.

Ils espèrent que la gauche au gouvernement ne tardera pas à décevoir les classes populaires et qu'à l'occasion des élections cantonales et régionales de l'an prochain, ils pourront engranger à leur profit le discrédit de la gauche.

Car, si la droite a besoin de se «recomposer» après s'être décomposée dans les urnes, ce n'est pas parce qu'il y aurait eu une majorité de voix de gauche. Une partie de l'électorat de droite a, lors des législatives, manifesté son mécontentement de la politique menée par Juppé-Chirac en choisissant de s'abstenir ou en apportant ses voix au Front National. C'est cela, dans le cadre du scrutin uninominal qui, avec le maintien des candidats FN au second tour, a fait passer suffisam-

ment de candidats de gauche pour que la gauche, minoritaire en voix au premier tour, soit majoritaire au Parlement.

Alors, aujourd'hui, Pasqua prône un «grand parti de droite» qui aurait «une attitude dénuée d'agressivité» vis-à-vis des électeurs du Front National. L'ancien ministre de De Gaulle, Peyrefitte, appelle à «cesser d'excommunier les électeurs du FN». Et l'on pourrait en citer d'autres qui disent comme le député de Neuilly, Sarkozy, que «la droite a

perdu» pour n'avoir «pas été assez de droite».

Les électeurs du Front National se montreront-ils suffisamment sensibles à une droite «assez de droite» pour refuser de voter pour le FN? Et suffisamment de politiciens de la droite «classique» sont-ils prêts à rechercher une alliance électorale avec le Front National? L'année prochaine, nous le saurons.

Peut-être aussi des hommes de la droite «classique» passeront-ils au Front National qui a le vent électo-

ral en poupe.

Les va-et-vient entre le personnel politique de la droite et de l'extrême droite ne sont pas nouveaux et c'est pourquoi nous ne devons pas nous laisser abuser par les proclamations «citoyennes» ou «républicaines» des uns ou des autres. Dans le passé, la majorité des députés de la Chambre élue en juin 1936 ont voté, en 1940, les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain et à tout ce qui s'en est suivi.

P.L.

## REMOUS AU FRONT NATIONAL

Il y aurait des divergences au sein du Front National entre, d'une part Mégret et ses partisans, et d'autre part Le Pen et ceux qui le soutiennent.

Ces divergences concernent l'attitude du FN à l'égard de la droite, Mégret se déclarant favorable, pour de prochaines échéances électorales, à «une discipline nationale de respect mutuel», c'est-à-dire à des accords de désistement réciproque en faveur du candidat de la droite le mieux placé, à l'exemple de ce qui se fait à gauche entre le PS et ses partenaires. Le Pen a affiché une nouvelle fois son désaccord avec une telle démarche au cours d'une conférence de presse, le 14 juin. «Pas question», a-t-il déclaré, «de négocier quoi que ce soit avec la droite»... «Il faut laisser cette armée fusiller ses généraux»... «On ne s'allie pas avec des forces en décomposition; on attend d'en ramasser des débris». Rivalité de personnes entre Le Pen et Mégret? C'est fort probable. Mais, en même temps que l'affrontement d'ambitions, cela peut correspondre à une vision différente

de l'avenir du Front National.

Derrière la démarche préconisée par Mégret se retrouvent ceux qui, semble-t-il, supportent mal l'idée qu'il faille jouer le tout ou rien et attendre l'effondrement de la droite actuelle pour lui succéder en tant que majorité et y compris à la Présidence.

A quoi servirait, pensent certains, d'attendre que la soupe soit plus consistante, si on prend le risque qu'elle nous passe finalement sous le nez?

Le Pen, lui, semble s'installer dans la démarche à plus long terme et la perspective la plus ambitieuse, s'il le peut.

Après tout, Le Pen se verrait bien en de Gaulle, qui avait choisi en son temps d'attendre que son heure arrive et que l'on ait recours à lui dans une situation correspondant à ses ambitions et à ses calculs.

Il déclare d'ailleurs ne pas viser les prochaines échéances électorales, les élections régionales et cantonales de 1998, mais une éventuelle élection présidentielle provoquée par une tout aussi éventuelle démission de Chirac.

Indépendamment de la réalisation ou non d'une telle éventualité, il place l'objectif très haut, au moins en paroles.

La première tactique qu'enfourche la fraction des politiciens «impatiens» du FN autour de Mégret, ceux qui aimeraient «aller à la soupe» sans avoir trop à attendre, se traduirait par un rapprochement du FN et de la droite classique, cette dernière faisant une bonne partie du chemin. En supposant que cela aboutisse à une alliance du FN, à son «honorabilisation» avec l'UDF et le RPR, cette évolution signifierait un positionnement encore plus à droite des formations de la droite parlementaire sur les thèmes du FN.

La seconde de ces tactiques consisterait à refuser toute alliance avec l'UDF et le RPR pour ne pas partager leur discrédit et si la gauche s'effondre, ce qui évidemment est bien possible, à rester le seul recours crédible pour l'ensemble de l'électorat de droite et du centre.

Mais les calculs de l'extrême droite sont tributaires de l'évolution de la situation, entre autres de la crise, mais aussi des capacités de la classe ouvrière à réagir et à reprendre l'initiative sur le terrain social et politique.

Le chômage, la démoralisation et la misère qu'il engendre, sont le terreau sur lequel l'influence de l'extrême droite s'est fortifiée. La gauche aujourd'hui, pas plus que la droite à laquelle elle succède, n'agira pour le réduire autrement qu'en paroles, et donc ne réduira l'influence du Front National. Au contraire, son hypocrisie, son double langage, sa pleuterie et sa complaisance face au patronat peuvent contribuer à renforcer l'autorité du Front National.

Mais ce qui dépend de la classe ouvrière, c'est qu'elle prenne en mains, directement, indépendamment de la prétendue gauche actuellement au pouvoir, et probablement contre elle, la défense de ses intérêts essentiels.

En imposant que la population laborieuse ne soit plus condamnée à subir les effets de la crise, la classe ouvrière se renforcera socialement, politiquement contre l'ensemble de ses adversaires, y compris contre le Front National. C'est la seule façon de faire face au danger que celui-ci représente potentiellement pour la classe ouvrière.

Jean-Pierre VIAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# L'« Europe sociale » de Jospin rime avec les « plans sociaux » des patrons

« Kohl trébuche à Poitiers », titrait fièrement *L'Humanité* du 14 juin. « Je n'ai pas de sympathie irraisonnée pour Lionel Jospin », commentait Pasqua le lendemain dans le *Journal du Dimanche*, « mais il a obtenu des Allemands qu'ils renouent un peu leur intransigeance ».

Et il n'y a pas que les « anti-maastrichiens » patentés, et évidemment les socialistes, eux pro-européens, pour se réjouir de la volonté de Jospin d'obtenir l'ajout d'un prétendu « volet social » aux accords européens : Chirac lui-même en était presque à dire qu'on lui en avait volé l'idée qu'il aurait déjà défendue... entre les deux tours des élections. Démagogie pour démagogie, les hommes politiques de tous bords et de tous pays, sont capables de la même.

Va donc pour le « volet social » ! Lundi 16 juin à Amsterdam, le « pacte de stabilité » a été signé tel qu'il avait été initialement prévu, sans même l'assouplissement demandé par Jospin sur la marge autorisée de déficit budgétaire des États. Mais il est enveloppé de cette « résolution sur la croissance et l'emploi » que Jospin a sortie de sa manche.

Il s'agit d'un emballage à double fond : une série de phrases creuses sur le souci des États membres à considérer la promotion de l'emploi comme « une question d'intérêt commun », et quelques formules plus ambiguës sur la promotion « de marchés du travail susceptibles de réagir rapidement aux changements économiques » qui veulent plutôt dire « en avant pour la flexibilité et l'interim ».

Mais cela suffit à Jospin pour crier victoire et au Parti Communiste pour se féliciter de cette première avancée. A vrai dire le succès de Jospin n'est pas tant d'avoir obtenu de ses partenaires européens la signature d'une déclaration sur l'emploi qui ne les engage à rien, que d'avoir donné à Robert Hue quelques arguments pour chercher à convaincre du soutien au gouvernement ses propres militants, méfiants envers les socialistes et jusque-là montés contre Maastricht.

Certes l'opposition affichée jusqu'ici par le Parti Communiste à l'Europe et à la monnaie unique n'était pas en soi bien gênante. Elle n'était qu'une façon de détourner la colère ouvrière vers de faux objectifs, en rendant Maastricht et la Bundesbank, plus que les patrons et le gouvernement français, responsables de tous les maux. Mais c'est un domaine où la démagogie est facile, et où, outre les applaudissements du PC, Jospin peut se payer pour pas cher ceux de la droite franchouillarde.

Car vis-à-vis des travailleurs, Jospin ne fait aucun geste. Tout au plus concèderait-il peut-être un petit coup de pouce au SMIC au 1<sup>er</sup> juillet, puisque même Gandois a dit qu'il ne serait pas contre, à la condition expresse que cela ne coûte pas un sou aux patrons, et qu'ils aient en échange des dégrèvements de charges. Mais pour que ça ne leur coûte rien, sans coûter non plus trop cher à l'État, il faudra bien se contenter d'une simple pichenette sans répercussion sur les autres salaires, qui ne fera illusion à personne. Quant à interdire les licenciements, il n'en est pas question. Les prétendues victoires contre la Bundesbank ou les

simples promesses de « volets sociaux » à Amsterdam ou à Paris, destinées à faire avaler les fournées de licenciements, sont plus faciles. Elles ne demandent aucun crédit. Juste un peu de crédulité.

L'expérience des gouvernements socialistes précédents est encore fraîche. Et au moment même où Jospin amuse la galerie avec un faux débat sur « l'Europe sociale », comme si le capitalisme pouvait être « social », les patrons eux-mêmes s'empressent de le faire mentir.

Car où est-elle cette prétendue fermeté de Jospin sur le « volet social » européen, quand Electrolux annonce la même semaine 12 000 suppressions dans ses usines d'Europe, dont peut-être une partie en France, pays où Jospin est censé avoir plus de pouvoirs qu'à Amsterdam ? Parce que le trust suédois, numéro deux mondial de l'électroménager serait en difficulté ? Non, il a fait 2,6 milliards de francs de profits en 1996, et le cours des actions en Bourse a grimpé de 14 % dès l'annonce des nouvelles suppressions d'emplois.

Et Jospin, qui était allé manifester pour Vilvorde à Bruxelles avant les élections, n'a pas manifesté après son arrivée au pouvoir la moindre intention d'imposer au PDG de Renault, un patron bien français et qui plus est « de gauche », d'annuler la fermeture de son usine de Belgique : un nouvel expert, choisi par Renault, devrait juste y mettre les formes. Pas plus qu'il n'a réagi à l'annonce de 3 000 suppressions d'emplois, franco-françaises celles-là, faites par le groupe Peugeot pour ses usines d'ici.

Alors qui pourrait sincèrement gober les discours de Jospin sur « l'Europe sociale », ou même simplement sur « la France sociale » ?

D'autant qu'à côté des fermetures d'usines et milliers de licenciements que viennent d'annoncer ces trois gros trusts, il y a tous les plans de restructurations déjà en cours, tant dans les arsenaux où le gouvernement entend poursuivre la politique de son prédécesseur, que dans le textile, l'équipement automobile ou l'électronique, comme à Valéo ou Alcatel. Et il y a ceux qui se préparent en ce moment même, dans le secret des directions ou des cabinets d'audit, payés pour étudier la rentabilisation des entreprises.

Cette politique patronale, c'est en fait celle qu'approuve aussi, même si c'est en termes voilés, la fameuse « résolution sur la croissance et l'emploi » que le tandem Jospin-Chirac se glorifie d'avoir imposée « d'une même voix » à l'Europe.

Les tours de passe-passe de Jospin ont peu de chance de faire illusion auprès des travailleurs. Et sa politique de « stabilité », européenne ou française, au service d'un patronat qui exige d'avoir les mains libres, et toujours plus de subventions et de dégrèvements, assortie ou pas d'un prétendu « volet social » pourrait bien préparer l'explosion sociale, ce coup de colère des travailleurs que son étiquette socialiste, pas plus que le soutien que lui apporte Robert Hue ou les directions syndicales ne pourrait enrayer.

Olivier BELIN

## Leur société

### Dassault

# DE LA LIBRE CIRCULATION DES PDG ET DES POTS-DE-VIN...

Serge Dassault, PDG de l'entreprise du même nom, vient d'apprendre que dorénavant il pourrait voyager à l'étranger sans risquer de se retrouver ramené en prison en Belgique.

La justice belge vient en effet de lever le mandat d'arrêt international qu'elle avait lancé contre lui il y a un peu plus d'un an. Elle lui reprochait de ne pas avoir répondu à ses convocations, c'est-à-dire de ne pas permettre l'enquête sur les pots-de-vin versés par son entreprise à des responsables du PS belge.

Cette levée de mandat serait justifiée par le fait que Serge Dassault viendrait enfin de fournir à la justice belge des documents relatifs à cette affaire...

Ce qui n'empêche pas que la justice belge a changé d'avis sur la réalité des pots-de-vin, qui n'avaient, semble-t-il, rien d'un mirage. Mais près d'un an pour fournir ou pour établir des pièces, cela n'est pas supersonique comme vitesse.

On a noté que cette décision a été annoncée le jour même où s'ouvre cette grande foire internationale de l'aéronautique civile et militaire qu'est le salon du Bourget, et que dans quelques semaines, à la mi-juillet, Chirac doit se rendre en visite officielle en Belgique.

Que diable, les petites affaires judiciaires ne doivent pas troubler les vraies affaires. Un petit coup d'éponge sur ces taches de pots-de-vin, cela va permettre à Chirac et à Dassault de partir tranquilles vers leurs marchés d'au-delà des frontières.

# UNE FORTUNE QUE LE FISC NE VEUT PAS VOIR

Le 16 juin était le dernier délai pour envoyer sa déclaration au percepteur. Si la grande presse et la télévision n'en ont pas parlé, c'est que les contribuables concernés ne sont qu'une centaine de milliers : ceux qui acquittent l'ISF (impôt sur la fortune).

Les riches, les très riches seraient-ils si peu nombreux ? Non, mais la base même du calcul opéré par le fisc aboutit à ce que beaucoup y échappent. En effet, si le patrimoine pris en compte doit déjà dépasser 4,7 millions de francs, ce qui n'est pas rien, le fisc exclut de ce montant la valeur des œuvres d'art, des bois et forêts et, surtout, des entreprises que possèdent ces gens. Autrement dit, précisément, une bonne part sinon la majeure partie de leur fortune.

Pas étonnant, après cela, si le Budget attend 9,4 milliards seulement de l'ISF

cette année. Une goutte d'eau comparée aux 309 milliards prélevés sur les revenus (et acquittés principalement par les salariés) ou aux 760 milliards que l'État tire de la consommation, y compris des plus pauvres, via la TVA. L'ISF rapporte d'ailleurs si peu qu'il... ne figure pas dans les statistiques globales des recettes fiscales directes établies par le ministère de l'Économie et des Finances pour 1997 !

Inutile, donc, de verser une larme sur ces « pauvres » contribuables. Inutile, aussi, de tabler sur ce que rapporte cet impôt pour tenter d'évaluer leur fortune. Évidemment, si les travailleurs allaient mettre leur nez dans les comptes de ces gens-là, et en particulier dans ceux de leurs entreprises, dont la propriété est exclue de l'ISF, on en saurait sans doute plus...

## Lutter contre l'exclusion...

Selon l'UNEDIC, le nombre des « bénéficiaires » de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) est en très forte baisse depuis le début de l'année. Les chômeurs en fin de droits sont 30 % de moins à toucher les 2 299 F d'ASS. Parce qu'ils ont retrouvé un travail ? Non, parce que les conditions d'octroi de l'ASS sont devenues plus dures. Les périodes de chômage ne sont plus comptabilisées dans la période de référence (5 ans de travail effectif dans les dix dernières années) ; et surtout le revenu maximum dans le foyer au-dessus duquel on n'y a pas droit passe de 10 361 F à 8 140 F. Mais les victimes de ces radiations de l'ASS doivent en plus subir l'annulation des droits attachés à cette allocation : l'attribution des droits à la retraite comme s'ils étaient salariés, et les droits pleins et entiers d'assurés sociaux.

Pour pouvoir récupérer quelques centaines de millions de francs, qu'on envisageait du temps du gouvernement de droite de redistribuer comme « aides à l'emploi », c'est-à-dire aux employeurs, on précipite vers l'exclusion des dizaines de milliers de chômeurs. Il faut rappeler pour compléter le tableau que les « gestionnaires » de l'UNEDIC ont décidé de supprimer les fonds sociaux qui avec près de 2 milliards permettaient d'aider entre autres les bénéficiaires de l'Allocation spécifique de solidarité.

« Lutter contre l'exclusion », cela a signifié « exclure les exclus ».

## ... en excluant les exclus

## À propos des 35 heures

# POUR TRAVAILLER MOINS ET TOUS, IL FAUT D'ABORD METTRE AU PAS LES PATRONS ET LES CONTRÔLER



Lors de la manifestation du 10 juin 1997 à Paris.

Dans cette période où chacun présente ses revendications, les confédérations syndicales, et surtout la CGT et la CFDT, mettent en avant la réduction du temps de travail à 35 heures comme revendication centrale qui serait selon elles une «réponse au chômage». «Travailler moins pour travailler tous» reprennent certains slogans. Oui, peut-être, mais à condition que ce soient les travailleurs eux-mêmes qui imposent une véritable répartition des heures de travail, et qu'ils en contrôlent de bout en bout l'application, car la réduction du temps de travail sous l'égide des patrons

et du gouvernement peut être la pire des choses.

À la Sollac à Montataire, les ouvriers se retrouvent à faire 56 heures par semaine au nom d'une supposée réduction du temps de travail; ce n'est pas une exception. Partout les patrons, et aussi les administrations, dans leur recherche effrénée de ce qu'ils appellent «les gains de productivité», en clair la surexploitation des salariés, mettent en place des horaires où les travailleurs se voient reprendre leurs jours de liberté et, par exemple, sont obligés de venir le samedi sans être payés, recevant en échange des jours de «congrés» obligatoires pour les périodes de

sous-activité. C'est ce qu'a fait en particulier Renault à son usine de Douai, dans le but de produire si possible 20% de plus sans embaucher. Renault, toujours, a réduit d'autorité l'horaire de certains nouveaux jeunes embauchés à Flins qui se voient «offrir» des emplois à 80% de l'horaire normal avec évidemment 80% de la paye. À La Poste, la réduction des horaires est encore plus forte car celle-ci impose des contrats où le salarié ne vient travailler que le matin et plus tard dans l'après-midi, en clair pendant les heures de pointe. D'autres, tout simplement, n'ont pas d'horaires fixés à l'avance, mais inférieurs à 35 heures, et à la disposition télé-

phonique des responsables de centre.

S'il s'agit de rentabiliser et de faire la chasse aux temps morts, les patrons sont tout à fait prêts à s'appuyer sur de prétendues «réductions du temps de travail» même «sans perte de salaire» pour gagner plus d'argent et rendre la vie encore plus dure aux travailleurs concernés en leur reprenant tous les petits avantages dont ils bénéficiaient. C'est ce qui vient de se passer dans une entreprise comme Rousseauplâclaf à Romainville, dont les bénéfices sont plus que confortables et où les salariés se sont retrouvés à manifester contre ce genre de «réduction du temps de travail».

Alors bien sûr que l'horaire de travail en 1997 devrait être bien inférieur à 35 heures, en particulier si l'on prend en compte les énormes gains de productivité réalisés depuis 1936. Mais les travailleurs ont raison d'être méfiants de la façon dont on pourrait leur servir à ce propos une mauvaise soupe. Rappelons-nous par exemple que c'est en janvier 1982, à l'occasion des décrets-lois sur les 39 heures, que le gouvernement socialiste à participation communiste avait dans la foulée légalisé la flexibilité des horaires et la première remise en cause légale du principe de l'horaire hebdomadaire de travail qui avait été conquis en 1936.

Paul SOREL

## PALABRES DÉPLACÉES AUTOUR DU SMIC

Depuis la mise en place du gouvernement Jospin, chacun y va de son couplet sur l'éventuelle revalorisation du SMIC qui devrait intervenir le 1<sup>er</sup> Juillet. Le PCF, après avoir réclamé dans son programme initial une augmentation de 1 500 F, s'est rabattu dans sa campagne sur une revalorisation de 1 000 F puis, les élections gagnées, a posé comme «condition», pendant quelques heures, à sa participation au gouvernement une augmentation de 500 F. Puis par des silences entendus, il a laissé les mains libres à Jospin. D'autres, comme certains dirigeants syndicaux, ont demandé «un coup de pouce», d'autres comme la CFDT «une augmentation substantielle»... «qui ne saurait être inférieure à... 4%», c'est-à-dire ce qu'avait fait Chirac au moment de son arrivée. Mais pour Notat c'est justement la continuité, elle reste pro-gouvernementale par principe! La CGT elle aussi a navigué passant du SMIC à 8 500 F, sa revendication, à une demande de hausse de 8%, formulée par Viannet lors de la manifestation du 10 juin, c'est-à-dire pour un

SMIC brut à un peu plus de 6 000 F, une augmentation de 500 F. Puis la direction de la CGT a tenu à préciser, avec un peu de retard, qu'évidemment cela devait se placer dans le cadre d'un futur SMIC à 8 500 F, ouf!

Et personne ne sait exactement ce que décidera le gouvernement, car cette fois, c'est lui et lui seul qui va décider.

Seulement faut-il rappeler que le SMIC est aujourd'hui à 5 000 F net après déduction des cotisations salariales? Et que même avec 500 F de plus ce sera toujours un salaire misérable? D'ailleurs c'est le représentant du patronat qui a déclaré qu'il n'avait rien contre le principe de l'augmentation du SMIC, car personnellement il ne comprenait pas comment on pouvait vivre aujourd'hui avec 5 000 F par mois!

11% des salariés sont payés aujourd'hui au SMIC, ce qui ne veut pas dire qu'ils touchent 5 000 F par mois car nombreux sont ceux qui touchent le SMIC horaire mais, tout en étant contraints de faire des journées de plus de 12 heures d'amplitude, sont payés 30 heures de tra-

vail «effectif» par semaine, comme la majorité des caissières de supermarché ou des personnels de nettoyage.

Mais, après son constat, le représentant patronal ajoutait qu'il n'a rien contre une augmentation du SMIC à condition que cela ne coûte rien aux patrons et qu'ils reçoivent en échange des dégrèvements complémentaires à ceux existant actuellement. Et le plus lamentable dans cette affaire du SMIC, c'est que les vrais gagnants pourraient bien être une nouvelle fois les patrons.

Oui, il faudrait revaloriser massivement le SMIC et tous les salaires, les pensions et retraites. Oui, on ne peut pas vivre comme il le faudrait aujourd'hui avec moins de 8 500 F net dans la poche. Les travailleurs ne demandent pas l'aumône, «un petit quelque chose», il leur faudrait leur dû, un point c'est tout. Certains demandent «un geste» au gouvernement, mais le «geste» doit venir de la classe ouvrière: taper du poing sur la table pour exiger son dû.

P.S.

### Pas très «fair-play»

Trois grands syndicats qui représentent 21 500 salariés de British Airways organisent un vote à bulletins secrets pour savoir si leurs membres sont prêts à déclencher cet été des mouvements de grève.

Du coup, la direction de la compagnie essaie de former quelque deux mille cadres afin qu'ils puissent remplacer au pied levé les grévistes. On les a rassemblés pour cela sur une base désaffectée de la RAF (armée de l'air anglaise) et sur d'autres sites hors d'Angleterre, pour qu'ils apprennent à déplacer les avions au sol, vendre des billets ou distribuer des plateaux repas.

Ne soyez pas étonnés si, cet été, on vous vend un billet Paris-Londres avec escale à Berlin, ou si votre plateau-repas vous arrive directement sur la tête.

**Congo  
ex-Zaïre**

# LES DICTATEURS. CHANGEMENTS DES RESPONSABILITÉS DE L'IMPÉRIALISME D'AUJOURD'HUI

Dès la marche des forces de Kabila pour le pouvoir à partir des territoires de l'est du Zaïre (devenu aujourd'hui la République Démocratique du Congo), il était apparu que le postulant à la succession de Mobutu employait des méthodes pour le moins autoritaires et brutales, et nul, en vérité, ne pouvait s'attendre à ce qu'il instaure un régime un tant soit peu démocratique... Et dès son installation à Kinshasa, Kabila a confirmé concrètement son intention de monopoliser le pouvoir, en muselant l'opposition, et en faisant y compris tirer sur des manifestants étudiants, dont un au moins a été tué.

La presse française ne s'est pas privée de le souligner. De même que *Le Monde* en particulier a relevé à plusieurs reprises le fait qu'un des ministres choisis par Kabila serait en délicatesse avec la justice en Belgique.

On peut remarquer que cette presse n'avait pas habitué ses lecteurs à la trouver aussi pointilleuse vis-à-vis de la dictature, de la répression et de la corruption en grand de Mobutu, ce vieil ami de l'impérialisme français... Il est vrai que Kabila semble, pour l'heure, plus enclin à s'entendre avec les compagnies américaines pour ce qui

est du pillage des richesses minières du Congo (ex-Zaïre), ce qui explique sans doute qu'il ne soit pas trop en odeur de sainteté à Paris (pour le moment, là aussi).

Et cela n'est sans doute pas étranger non plus, aux griefs qui lui sont faits de ne pas se montrer capable de régler le problème posé par les réfugiés rwandais sur le territoire du pays, et à l'accent mis sur les exactions commises par l'Alliance contre les réfugiés.

Certes, le sort de ces malheureux n'importe sûrement pas plus à Kabila qu'à Mobutu en son temps, et les troupes de l'Alliance ont

sûrement eu leur part dans les tueries commises. Mais il faut aussi rappeler que, s'il y a un problème de réfugiés rwandais au Zaïre, il est antérieur à l'ascension de Kabila. C'est une conséquence directe des massacres anti-Tutsis de 1994 au Rwanda et de leurs suites.

Le clan Habyarimana au pouvoir au Rwanda, responsable de ces massacres qui firent entre 500 000 et un million de morts, était protégé et armé par la France et son ami local Mobutu. Quand il fut renversé et que le FPR - le Front Patriotique Rwandais - conquiert le pouvoir, une foule de gens au sein de la population hutue (car les massacres

avaient été commis sous la couverture ethnique de la différence Tutsis/Hutus) prit alors la fuite en direction de la région zaïroise voisine du Kivu. Et on ne peut pas dire dans quelle mesure ce qui a joué dans cet exode est la crainte de représailles, ou plutôt la pression et la violence exercées par l'ex-armée officielle défaite et les miliciens Interahamwe. Ceux-ci se servirent, en tout cas, des réfugiés comme d'otages. Ensuite, dans les camps sur lesquels ils avaient la haute main au Kivu, utilisés comme base arrière d'une opération de revanche à venir, ils s'en servirent comme d'une masse

**Congo-  
Brazzaville**

# L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS SOUCIEUX DE PRÉSERVER L'AVENIR DE SES TRUSTS

Bien que sollicitées par chacun des belligérants pour participer à une force d'interposition, les troupes françaises ont amorcé leur retrait de Brazzaville. Cette apparente neutralité dans le conflit qui oppose l'actuel président Lissouba à son principal rival, l'ex-président Sassou Nguesso, s'explique d'autant plus facilement que, l'impérialisme français entretenant en permanence un important dispositif militaire dans les

pays voisins comme le Gabon et le Centrafrique, les paras et autres légionnaires n'en auraient pas pour longtemps à se redéployer.

Neutre, le gouvernement français peut faire semblant de l'être tant que les chefs de bande congolais s'affrontent à coups de mortiers, de canons et de kalachnikovs dans les quartiers populaires de Brazzaville, et non dans la région des champs pétrolifères de Pointe Noire. C'est d'ailleurs la même attitude qu'ont adoptée les dirigeants

d'Elf. Ce trust, qui avec 500 puits et 50 plates-formes contrôle déjà 80 % de la production locale de pétrole, n'entend pas compromettre ses options sur les nouveaux gisements découverts dans le golfe de Guinée, qui devraient permettre de porter la production du Congo de 9 à 15 millions de tonnes par an.

Jusqu'à présent, cette politique a porté ses fruits. Présent au Congo depuis 1949, le groupe Elf a su traverser toutes les situations, des troubles qui suivirent l'indépendance en 1960 à la guerre civile qui, dans les années 1993-1994,

opposait déjà les hommes de Lissouba aux milices de l'opposition, en passant par le régime militaire prétendument « marxiste-léniniste » imposé de 1979 à 1992 par Sassou Nguesso. Soucieux de ménager son avenir, le trust pétrolier s'est toujours contenté de distribuer quelques miettes de ses profits aux différents dictateurs et chefs de clan, leur donnant les moyens d'entretenir des coteries à leur service et de se doter de milices privées puissamment armées.

En fait, les récents revers de la diplomatie française au Rwanda, puis au Zaïre, l'ont

rendue plus prudente. Elle ne tient pas, en prenant trop ouvertement parti pour l'un ou l'autre camp, à voir les trusts français risquer d'être débarqués par le futur vainqueur de la crise actuelle, au profit des compagnies américaines concurrentes, telles que OXY, Chevron et Exxon.

D'autant que, de Lissouba à Nguesso en passant par Kolelas, l'actuel maire de Brazzaville, tous ont prouvé dans le passé qu'ils savaient être de fidèles serviteurs de l'impérialisme français.

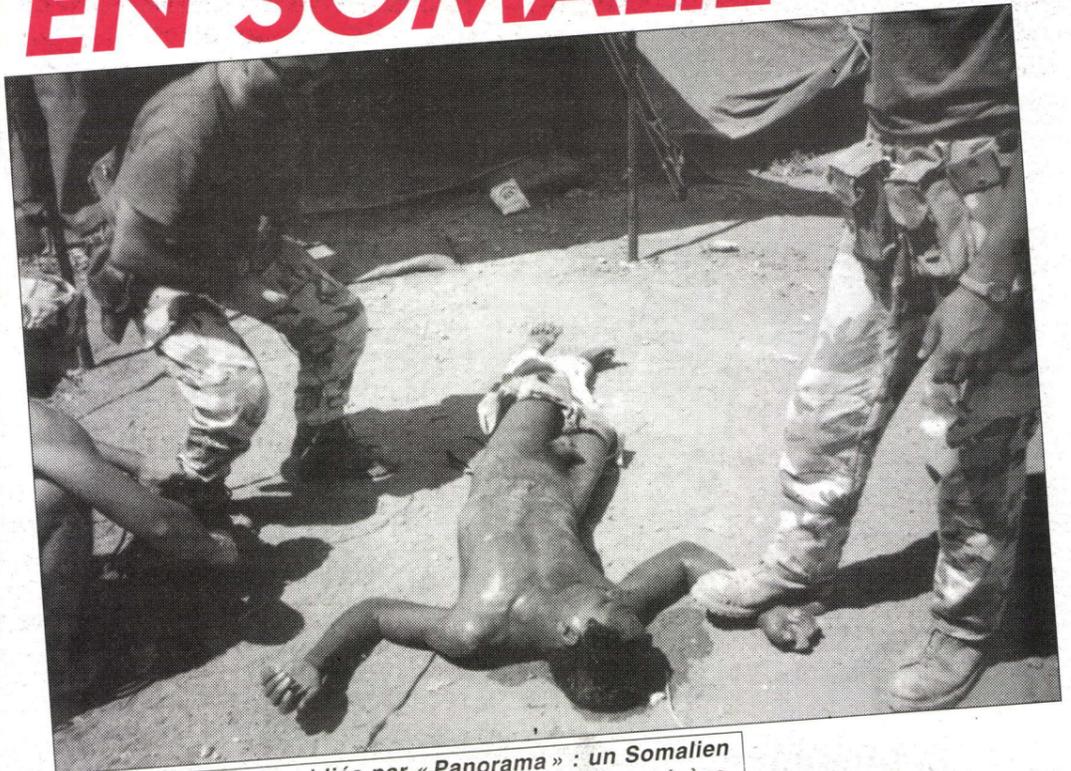
Roger MEYNIER



Des soldats français face aux miliciens de Sassou Nguesso.

Italie

# LES HAUTS FAITS DE L'ARMÉE EN SOMALIE



L'une des photos publiée par « Panorama » : un Somalien immobilisé que des soldats s'approprient à la « gégène ».

Après plusieurs jours de scandale à la suite des révélations de la presse, les deux généraux italiens Bruno Loi et Carmine Fiore ont dû donner leur démission. Ces deux généraux avaient commandé le contingent italien lors de l'intervention dite « humanitaire » de l'ONU en Somalie en 1993 et, à mesure que s'ajoutent les révélations sur les tortures effectuées alors par leurs soldats, il leur est de plus en plus difficile de prétendre qu'ils n'étaient pas au courant.

C'est l'hebdomadaire *Panorama* qui, le 6 juin, a commencé à publier des photos des hauts faits d'armes commis par les soldats de l'unité d'élite des paras de « la Folgore » (la foudre) au cours de cette mission dite de paix. Dans l'une de celles-ci on voit un Somalien nu, étendu par terre, entre un soldat qui lui écrase le bras avec son pied et un autre qui s'approche, deux fils électriques à la main. La question à la « gégène » aurait eu pour but d'obtenir des renseignements sur des dépôts d'armes.

Evidemment, la publication de ces photos, prises à l'époque par un soldat, a aussitôt été dénoncée comme une atteinte inadmissible au moral de l'armée et à celui de « la Folgore » en particulier qui, entre-temps, a changé de théâtre d'opéra-

tions : elle est maintenant en Albanie, à Vlora, toujours dans le cadre d'une mission dite « de paix ». Le problème est que les révélations concordantes se sont multipliées, venant d'ex-paras italiens envoyés en Somalie et tous restés marqués par ce qu'on leur a fait faire. Tous ont confirmé avoir assisté à de nombreux épisodes de violence aux dépens des Somaliens : tortures, viols, passages à tabac, exécutions sommaires et disparitions.

Puis est arrivé le numéro suivant du même *Panorama*, avec de nouveau des photos envoyées par un ancien para. Cette fois on voit une jeune Somalienne, la jupe relevée, attachée à l'avant d'un blindé de l'armée, entourée de soldats qui la violent avec une fusée éclairante. L'auteur des photos raconte à l'hebdomadaire comment la jeune fille hurlait et tentait de s'échapper tandis que les militaires riaient, et explique comment, à l'époque, il ne sentait pas d'autre choix que de « suivre le groupe », la bande formée par ces prétendus soldats de la paix. Un autre, d'un autre régiment, « les Loups de Toscane », explique qu'il a décidé d'apporter lui aussi son témoignage, de peur que l'affaire soit prestement étouffée : il raconte le massacre de Somaliens pris à bord d'une jeep, comment d'autres ont été battus à mort, comment un soldat s'était fabriqué une masse d'arme moyenâgeuse, avec un gourdin et des clous, avec laquelle il frappait

les Somaliens. Celui-là, il est vrai, fut rapatrié, mais le silence complice est resté sur tout cela... jusqu'à aujourd'hui où le scandale est suffisamment grand pour que le gouvernement italien ait été contraint de décider la création d'une commission d'enquête, de demander la démission des deux généraux et de promettre que tout serait fait pour établir la vérité.

L'armée italienne n'est d'ailleurs pas la seule à s'être ainsi déchaînée au cours de cette prétendue opération de paix orchestrée par les différentes puissances impérialistes pour maintenir leur contrôle sur cette partie de l'Afrique. Au Canada également, une enquête a été déclenchée sur les agissements de membres des forces armées engagés dans l'opération en Somalie. Et puis, il y avait en Somalie un contingent français de deux mille hommes, dont il serait étonnant qu'il se soit conduit autrement que son homologue italien. Mais sans doute, depuis l'Algérie, a-t-on appris dans l'armée française à ne pas laisser sortir de photos. Ou peut-être est-ce tout simplement la presse de ce côté-ci des Alpes qui sous aucun prétexte ne voudrait être accusée d'« atteinte au moral de l'armée » et qui sait tenir sa plume quand il s'agit des hauts faits de celle-ci.

André FRY

# GENT, EMEURENT

de manœuvre.

Et la protection de l'armée française, avec la complicité de Mobutu, n'a pas fait défaut à l'ensemble de cette opération.

Personne alors n'incriminait Mobutu pour le sort de cette masse de réfugiés, femmes, vieillards et enfants compris, démunis de tout, qui se sont trouvés pris dans le feu de la guerre entre les forces de Kabila et celles de l'armée officielle de Mobutu.

En fait, les réfugiés ont servi, et servent encore, du moins pour les survivants, de prétexte à des règlements de comptes qui les dépassent de beaucoup et dont ils ne sont

que des victimes.

Derrière la course au pouvoir dans l'ex-Zaïre — comme, d'ailleurs, dans le Congo-Brazzaville voisin, ou encore en Angola — il y a des enjeux considérables liés aux trésors miniers dont ces pays sont riches (même si leurs populations sont réduites à un sort misérable). Cette situation engendre les dictatures sanglantes et les guerres civiles affreuses qui s'y succèdent. Mais autant dire que, tout comme depuis l'époque de la colonisation, ce sont les rivalités et la concurrence entre trusts impérialistes qui mènent le bal funèbre.

C.L.G.

## Gabon

# OMAR EN PINCE POUR ELF

En déclarant que « Philippe Jaffré (le président d'Elf) et les autres pétroliers parisiens peuvent, sans protocole, planter leur moustiquaire à Libreville quand ils veulent », Omar Bongo a publiquement annoncé sa réconciliation avec les dirigeants du trust pétrolier.

Il faut dire que d'anciens responsables d'Elf, poursuivis par la justice française pour divers trafics, n'avaient pas hésité à mouiller Omar Bongo, le désignant parmi les principaux bénéficiaires des détournements de fonds effectués. L'affaire n'était pas vraiment une révélation, mais qu'elle soit rendue publique n'avait pas été du

goût du dictateur gabonais. D'autant qu'il se présente volontiers comme le partenaire privilégié des gouvernements français dans cette région de l'Afrique.

Cela étant, la brouille entre Bongo et le tout-puissant trust pétrolier, qui assure avec Shell 95 % de la production et l'essentiel des recettes de l'État gabonais, ne pouvait durer bien longtemps. Des miettes, Bongo en a encore beaucoup à ramasser sur les nappes... de pétrole. Et puis, le Gabon est voisin du Congo-Brazzaville, Bongo est le gendre de l'ancien président Sassou Nguesso, il est donc bien placé pour monnayer ses services auprès du pétrolier français.

Juin  
1982

# QUAND LA GAUCHE AU GOUVERNEMENT DÉCIDAIT LE BLOCAGE DES SALAIRES

Il fallut tout juste un an à la gauche, arrivée au pouvoir en 1981, pour qu'en juin 1982, elle décide une série de mesures économiques dirigées contre le niveau de vie du monde du travail.

Le point de départ fut la décision de dévaluer le franc, pour la deuxième fois en neuf mois. La raison invoquée : l'inflation importante en France, dépassant la barre des 10% par an. Pour maintenir une certaine stabilité monétaire, nécessaire aux affaires des industriels, la gauche dévalua. Et le 12 juin 1982, en même temps que l'on annonçait une dévaluation de 5,75% de la monnaie française, Pierre Mauroy, Premier ministre socialiste d'alors, et son ministre des Finances et de l'Économie, Jacques Delors, décidaient d'une série de mesures dites « d'accompagnement », qui, sous prétexte de réduire l'inflation, avaient pour fonction immédiate de réduire les coûts salariaux et plus précisément les salaires.

La principale mesure fut le blocage des salaires, qui furent « gelés » pour quatre mois, de juin à octobre, de même que toutes les augmentations prévues après le 11 juin, qu'elles aient résulté d'accords salariaux, d'avenants ou de l'application des conventions collectives, qui étaient suspendues. Seul le SMIC et les retraites étaient exclus de cette mesure.

## Le prétendu blocage des prix

Pour paraître tenir la balance égale, une deuxième mesure décrétait le blocage des prix pour la même période. En réalité, autant les salaires sont faciles à contrôler, autant les prix sont incontrôlables, ne serait-ce que techniquement. Il aurait fallu en effet des dizaines de milliers de contrôleurs...

Par ailleurs cette mesure de blocage des prix prévoyait de nombreuses exceptions,

comme les produits pétroliers, les produits importés (pour lesquels seules les marges bénéficiaires étaient bloquées) ou les produits saisonniers, sans parler des « nouveaux produits » mis sur le marché (il s'en trouve plusieurs milliers par mois) qui n'étaient pas soumis au blocage. Dès l'annonce de ce projet, de nombreux magasins procédèrent à des hausses immédiates, par anticipation. En fait, durant cette période, les chiffres officiels indiquèrent que les prix avaient augmenté de 2,5%... et en réalité sans doute de bien davantage.

Le « plan Mauroy » pré-

égaré, de mesures coercitives.

Autre mesure, pesant lourdement sur ceux qui disposaient d'un revenu fixe faible, c'est-à-dire les salariés, les pensionnés, les retraités : la modification des taux de TVA. En fait, il s'agissait d'une mesure décidée avant la dévaluation, et dont Mauroy avait d'abord annoncé le report. Après 48 heures d'hésitation, elle fut appliquée : le taux de TVA à 17,6% fut porté à 18,6%, tandis que le taux à 7% baissait à 5,5%. Mais comme ce dernier taux touchait un nombre bien moindre de produits, le solde fut nettement positif pour le trésor public,

quoiqu'il déclencha une réaction scandalisée du PCF, et des 4 ministres qui faisaient partie de ce gouvernement. Pas du tout. Le PCF déclara qu'il n'était pas d'accord avec le blocage des salaires, mais sans élever le ton, et sans bien entendu rompre la solidarité gouvernementale. A l'annonce du plan Mauroy, *L'Humanité*, dans un premier temps, ne protesta même pas, insistant sur l'importance de ne pas perdre de pouvoir d'achat. Le PCF fit semblant de croire que le blocage des prix serait efficace, et il proposa que les comités d'entreprise participent au contrôle des prix. Le porte-parole

mais sans que le quotidien en fasse ses gros titres, et sans qu'il se désolidarise de l'ensemble du plan. Et Mauroy ayant décidé de faire un vote de confiance à l'Assemblée sur l'ensemble de ces mesures, les députés communistes votèrent cette confiance sans état d'âme affiché.

Le « Plan Mauroy » était prévu pour 3 mois et demi. De fait, au 1<sup>er</sup> octobre, des négociations reprirent, doucement, sur d'éventuelles augmentations de salaire, mais sans qu'il soit question de rattraper le retard. En un peu plus de trois mois, le monde du travail avait perdu officiellement au moins 2,5% de pouvoir d'achat. Cette orientation allait prévaloir pour la suite... et aucune de ces négociations n'aboutit à une réelle revalorisation des salaires.

Le « plan Mauroy » de 1982 marqua le début d'une politique gouvernementale visant à réduire le coût du travail, par la réduction du pouvoir d'achat des salariés, dans le but affiché de rétablir les taux de profits patronaux face, disait-on, à la concurrence mondiale. Cette politique a été poursuivie par les gouvernements successifs, qu'ils soient de droite, de gauche ou cohabitationnistes. Le dernier avatar de cette série, l'actuel gouvernement Jospin, est bien parti pour rester dans cette ligne, fidèle en cela à ce qu'expliquait il y a 15 ans le même Jospin, alors secrétaire général du PS : « Les mesures coercitives sur les prix et les revenus ne sont pas un remède en soi, mais un moyen de faire redémarrer le cycle sur un autre rythme. Nous approuvons cet objectif. »

Autrement dit, en 1982 comme aujourd'hui, pour Jospin comme pour les autres, ce qui commande, ce sont les cycles aveugles du capitalisme, et la volonté des patrons de maintenir leurs profits. Le niveau de vie de la classe ouvrière, lui, n'a qu'à s'incliner, ou plutôt décliner

Roger PÉRIER

## Salaires : le groupe communiste hostile au blocage

Le ministre de l'Économie et des Finances Jacques Delors présentait hier après-midi le projet de loi relatif au blocage des prix et revenus, sur une période de quatre mois. Après quoi le premier ministre engageait la responsabilité du gouvernement sur ce texte. La droite opposant une motion de censure signée par Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône) et 79 autres élus de droite, le débat était alors suspendu jusqu'à lundi prochain...

Auparavant, la séance de nuit de mercredi à jeudi s'était achevée (passé 2 heures du matin) avec les votes successifs sur la confiance demandée par le gouvernement, à partir de sa déclaration de politique générale ; et, immédiatement après, la motion de censure déposée par le RPR et soutenue par le groupe communiste est hostile au blocage des salaires prévu par l'article 4 du projet.

Sur 486 votants, la confiance était votée par la majorité de gauche (PS, PCF) : 329 voix contre 157. Lors du vote suivant, la motion de censure de la droite ne recueillant également que 157 voix, elle n'était pas adoptée.

Hier après-midi, était déposé sur le bureau de l'Assemblée le projet de loi sur les prix et les revenus. Le rapport de la commission des finances, présenté par Jean Anciant (PS, Oise) définissait l'objectif de ce projet comme visant « à obtenir une modification des comportements des agents économiques... Le gouvernement s'engage dans un programme d'action exceptionnel et temporaire qui fait

cette dernière. Ainsi Parfait Jans (Hauts-de-Seine) avait alors rappelé l'attachement du groupe communiste à des mesures rigoureuses qui permettraient d'avancer dans la voie choisie par la majorité des électeurs en 1981. Pour sa part — réaffirmait Parfait Jans — le groupe communiste est hostile au blocage des salaires prévu par l'article 4 du projet.

Cet article propose qu'aucune hausse de rémunération ne soit admise jusqu'au 31 octobre 1982, mises à part les augmentations individuelles liées à une promotion individuelle réelle (c'est-à-dire à un changement durable d'emploi ou de qualification). Le même article frappe de nullité les stipulations contractuelles contraires à cette disposition. L'exposé des motifs ajoutant sur ce point : le gouvernement a rappelé son « attachement » à cette politique contractuelle ; « il souhaite que, dès maintenant, les partenaires sociaux s'engagent dans une concertation et des négociations sur

« Le texte que j'ai à vous présenter aujourd'hui — reconnaissant le ministre — est difficile politiquement, socialement, techniquement. Le blocage des prix et des revenus n'est pas une mesure agréable à prendre, mais il

naie et stopper l'inflation. » Au nom de cette défense, Jacques Delors appelait en clair les salariés, dans la suite de son discours, à accepter « une diminution temporaire de leur pouvoir d'achat. »

JEAN CHATAIN

ANTENNE 2

Produire français :

« L'Humanité » du 25 juin 1982. Le PCF est « hostile au blocage » mais vote cependant la confiance au gouvernement.

« Pro de l'Émi commu Plusieurs s'aligna correp France la forte des tous prome meurt d'aucun. Il constitue une richesse

voyait aussi un contrôle des revenus non salariaux. Mais pour eux, il n'était pas question de blocage. L'État annonçait par exemple que les dividendes des actionnaires pourraient augmenter, sans toutefois dépasser 8% de plus que les meilleurs dividendes distribués dans les trois dernières années. Mais cette limitation sautait si l'entreprise procédait à une augmentation de capital. Il était donc difficile de parler, à cet

qui ramassa près de 10 milliards de francs supplémentaires, pris directement dans la poche des consommateurs, et proportionnellement plus dans la poche de chaque salarié.

## Le soutien du PCF

Blocage symbolique des prix, blocage bien réel des salaires, hausse de la TVA, ces mesures auraient eu de

du groupe communiste à l'Assemblée, André Lajoinie, évoqua des « divergences » sur le blocage des salaires, mais annonça qu'il approuvait globalement les mesures gouvernementales.

A la même époque le congrès de la CGT se tenait à Lille. De nombreux orateurs y dénoncèrent avec véhémence le blocage des salaires. Dans les jours suivants, ces dénonciations se firent jour dans *L'Humanité*

EDF

# LA DIRECTION VEUT SUPPRIMER DES POSTES ET RÉCOLTE LA GRÈVE

Il y a six mois, en janvier 1997, EDF annonçait à grand renfort de publicité un accord social pompeusement baptisé « 15000 embauches, un projet pour tous ». En échange les volontaires étaient invités à travailler moins (32 heures payées 35 ou 36 selon les cas). On aurait pu en déduire que le vent était à la création d'emplois chez EDF.

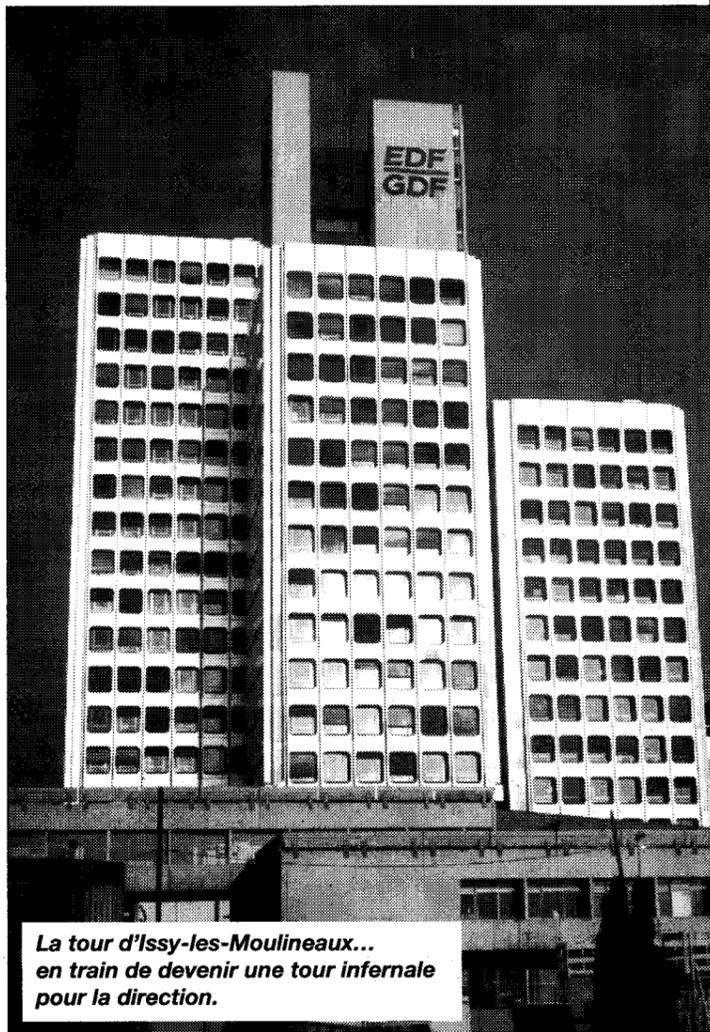
Eh bien pas du tout, comme en témoignent les menaces qui pèsent sur le service appelé ISIS et la grève qui s'en est suivie.

Le service ISIS est chargé de la maintenance dans les immeubles abritant les employés des services administratifs, gestion, informatique, etc d'EDF. Ces tours et immeubles (rue Murat - siège d'EDF - et avenue Wagram à Paris, à La Défense, une tour à Issy-les-Moulineaux, à Saint-Denis) et quelques autres en province, occupent des milliers d'employés, techniciens, cadres, etc.

Les employés d'ISIS sont 630. Ils ont déjà fondu auparavant d'une centaine en quatre ans. Mais la direction voulant tout chambouler, abandonner certains immeubles, en reconstruire d'autres, les travailleurs d'ISIS ne devraient plus être que cent environ d'ici trois ans, soit plus de cinq cents suppressions de postes. Ils sont donc inquiets pour leur avenir. Non qu'ils craignent des licenciements, car en principe on ne licencie pas chez EDF, mais ils feront quels travaux et où ?

Il faut savoir qu'actuellement dans nombre de services, il y a des travailleurs appelés élégamment « surnombres » qui n'ont pas de poste fixe. On les occupe bien entendu, mais ils sont comme l'oiseau sur la branche, et certains depuis des années, perpétuellement ignorants de l'avenir.

Cette tendance aux « surnombres » est encore aggravée par le recours systématique à la sous-traitance pour nombre d'activités que faisaient auparavant des agents EDF (chantiers, maintenance des centrales nucléaires, entretien, etc.). Tout cela pour que - comme partout - ce soient des travailleurs dépourvus de statut et de protection qui fassent les travaux,



La tour d'Issy-les-Moulineaux... en train de devenir une tour infernale pour la direction.

à la place des agents EDF.

La direction propose aux agents d'ISIS d'aller se trouver eux-mêmes des postes ailleurs dans EDF, de se « vendre » dans d'autres services. Seulement « ailleurs », c'est déjà encombré de « surnombres ». Le chef d'ISIS, pas très au courant, a proposé par exemple que les plombiers de formation aillent trouver des places dans les travaux de canalisation gaz. Manque de chance, il avait oublié que ces travaux sont systématiquement sous-traités au privé !

Le lundi 9 juin la grève a donc démarré à Murat, puis s'est étendue le lendemain à Issy-les-Moulineaux, Wagram, etc.

Au début le mouvement était modéré et pas trop gênant pour la direction (occupation du service courrier, du standard, du quai livraisons). Puis les ordinateurs, principaux instruments de travail dans ces immeubles, ont subi des coupures de courant. Car c'est ISIS qui contrôle l'alimentation électrique des immeubles EDF !

À la fin de la première semaine, le vendredi 13, des immeubles étaient dans le noir complet, sans ascenseurs, sans cantine (tout y est électrique bien entendu) ce qui oblige, soit dit

en passant, la direction à verser une indemnité compensatrice d'environ 80F par repas à chaque employé privé de cantine...

Bref l'impact de la grève est maintenant important, et la direction a fini par accepter de négocier. Mais elle a presque aussitôt rompu le dialogue, tant que le courant ne serait pas rétabli et elle vient même d'assigner les grévistes en référé pour qu'ils cessent d'occuper le poste électrique d'alimentation de Murat. Ce qui n'a pour le moment rien changé à la grève.

Le reste des employés voit plutôt d'un bon œil le mouvement d'ISIS. Certains ont protesté parfois au début à cause des coupures inopinées qui retardaient le travail. Mais maintenant, si le travail est retardé, tant pis... ou même tant mieux. Et au fond, avec les « réformes de structures » qui frappent les centres à tour de rôle, les « surnombres », les aggravations des conditions de travail, etc., à plus ou moins longue échéance, la menace est la même pour tous.

En tout cas la direction qui croyait pouvoir tout se permettre vient de tomber sur un os !

Correspondant LO

Alcatel-Câbles  
(Salles-du-Gardon, près d'Alès)

## GRÈVE AVEC OCCUPATION

Mercredi 11 juin, après la journée de lutte et de mobilisation du vendredi 30 mai où la grève avait été totale pour la défense de l'emploi à l'usine Alcatel Câbles de Salles-du-Gardon, près d'Alès, la direction générale a reçu l'ensemble des organisations syndicales. Elle avait pris toutes ses précautions, avait refusé de venir aux Salles-du-Gardon ou à Alès, et avait tenu secret le lieu de l'entrevue à Nîmes.

Son refus de revenir sur le plan social, sur la baisse des effectifs, sur la diversification de la production, a déclenché immédiatement, dès le retour de la délégation, la grève avec occupation. Le coup de colère a été confirmé le lendemain 12 juin, quand la grève a été votée par 204 voix contre 56.

FR3 régionale a parlé de la grève le vendredi, lorsque nous avons tenté de bloquer le TGV à Nîmes et ouvert les péages de l'autoroute pendant trente minutes. Nous nous sommes organisés pour populariser notre lutte auprès des maires du canton, pour

faire intervenir les deux nouveaux députés du PC et du PS de la région. Nous informons la population sur les marchés et auprès des commerçants, mais aussi les travailleurs des autres entreprises du bassin alésien qui ont toutes connu des plans sociaux ou des licenciements et qui connaissent toujours chômage technique et baisse d'effectifs.

Comme l'intersyndicale ne représentait pas tout le personnel, nous avons élu une commission d'organisation de 15 membres, ouverte aussi à des non-syndiqués. C'est sur le tas que nous tentons de régler tous les problèmes qui se posent à nous. Samedi après-midi, sur le parking de l'usine où flottent les drapeaux rouges et les banderoles dénonçant tout licenciement, a eu lieu un concours de boules inter-entreprises. De quoi renforcer les liens entre nous.

Aujourd'hui, la grève tient bon et nous avons bien l'intention de faire céder la direction générale et son directeur des Ressources humaines, monsieur Saint-Dizier.

Groupe Malakoff

## À LA MALADIE, UN RAS-LE-BOL CONTAGIEUX

Les employés du service maladie, qui gèrent les remboursements complémentaires santé au Groupe Malakoff, à Saint-Quentin-en-Yvelines, se sont fait entendre jeudi 12 juin.

Plus de 15 000 dossiers de retard, 100 communications téléphoniques par jour et par personne pour celles qui tiennent la cellule téléphonique, avec des correspondants d'autant plus virulents qu'ils attendent le remboursement de leurs frais médicaux après avoir déjà attendu celui de la Sécurité sociale pendant un mois : c'est ce que ne supportent plus les employés du service maladie. Ce jeudi matin, tout le service est allé à la réunion du CE pour le dire à la direction. Sans doute pour désarmer le mouvement, un responsable était venu annoncer, juste avant, l'embauche de 7 CDD, pour toute la France, jusqu'au 31 août. Pour nous permettre de partir en vacances ? ont ironisé les employés qui, jugeant que c'était

très insuffisant, ont maintenu leur action et le débrayage de 2 heures l'après-midi.

Pendant le débrayage, toutes décrivaient leurs conditions de travail aux salariés des autres secteurs venus les soutenir. Dans ce service, le sous-effectif est chronique : depuis des années, la moindre grippe, la période des congés, provoquent des retards importants que la direction « résout » en pratiquant les heures supplémentaires, l'embauche de CDD, d'intérimaires, d'étudiants à temps partiel, tout en prétendant que les nouvelles technologies vont remédier à tout.

Dès le soir, la direction de ce secteur annonçait l'embauche de 2 CDD supplémentaires. Cela n'est pas suffisant mais les employés se sont fait entendre et la direction peut craindre la contagion, car ce sont tous les services du groupe qui sont surchargés de travail. À suivre donc...

Correspondant LO

**Electrolux**

## Des milliers de licenciements **COMMENT LES PATRONS VOIENT « L'EUROPE SOCIALE »**

**Alors que bien des responsables politiques, préparant leur réunion d'Amsterdam, n'avaient à la bouche que les mots d'« Europe sociale », la nouvelle est tombée dans toute sa brutalité. Electrolux, trust suédois employant 105 000 personnes, leader mondial de l'électroménager avec l'américain Whirlpool, annonçait la suppression de 12 000 emplois par la fermeture de vingt-cinq usines et de cinquante entrepôts au cours des deux prochaines années.**

La réponse des patrons à l'Europe sociale, la voilà. Qu'importe le sort des ouvriers et des employés, une

seule chose compte : les profits. Comme chaque fois en pareilles circonstances, le cours de l'action Electrolux s'est envolé à la Bourse de Stockholm, avec une hausse de 14% en quelques heures. C'est devenu classique mais il est toujours aussi révoltant de voir des riches s'enrichir alors que des milliers d'ouvriers vont être jetés à la rue et s'appauvrir.

Le trust Electrolux, c'est aussi les marques Arthur Martin, Faure, Zanussi, AEG. On le trouve encore derrière les marques Tornado, Progress pour les aspirateurs, ou derrière Flymo et Husqvarna pour les outils de jardin, sans compter une forte présence dans la fabrication d'appareils de cuisson ou de préparation pour les grandes cuisines, la restauration ou la boulangerie.

Electrolux, c'est aussi 22 milliards de francs de chiffre d'affaires, en hausse de 4% en 1996, avec 2,6 milliards de bénéfices. Seulement voilà, au premier trimestre de cette année les bénéfices ont un peu régressé, à 591 millions de francs (peut-être à cause de provisions pour restructurations comme cela se fait souvent), et la raison était toute trouvée pour justifier l'énorme plan de réduction d'effectifs.

Sûrs de leur bon droit, les dirigeants du groupe ne cachent même pas leur objectif qui est d'amener à 6,5 ou 7% par an le taux de profit que doit rapporter le capital investi dans l'entreprise. Ils ne le cachent pas car ils savent que leurs actions montent s'ils annoncent par avance des profits supplémentaires. C'est la

logique d'un système où, pour que l'argent aille à l'argent, il faut prévoir une plus grande productivité, une exploitation accrue du travail, en disant bien haut qu'une même production (ou une production plus importante) se fera avec moins d'ouvriers.

Et puis, toujours pour expliquer que le coût du travail sera réduit, le PDG d'Electrolux a annoncé que l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Amérique du Sud constituent « les marchés les plus prometteurs », ajoutant : « Nous allons nous développer dans cette direction ». Mais est-ce que ce patron vise les marchés, ou plutôt la main-d'œuvre sous-payée de ces régions ?

En France, Electrolux emploie environ 3 000 personnes dont 800 à Revin dans

les Ardennes. Les travailleurs d'Electrolux ont déjà subi plusieurs plans de licenciements. Ainsi, à Reims où sont produites des cuisinières, l'effectif de l'usine est passé de 416 salariés à 200.

« On nous demande toujours plus de productivité. Et ça ne suffit jamais... » disait un travailleur d'Electrolux. C'est vrai, pour les patrons ça ne suffit jamais, il leur en faut toujours plus. Jusqu'au jour où les travailleurs mettront un coup d'arrêt à toute cette morgue patronale en exigeant l'interdiction des licenciements sous peine de réquisition ; à commencer par les entreprises comme Electrolux, qui jettent des salariés à la rue alors qu'elles font des bénéfices.

G. L.

**Citroën**

## UN EXEMPLE D'AIDES CONTRE LE CHÔMAGE... QUI N'AIDENT QUE LES PATRONS

La direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, a reconnu oralement que le groupe Citroën avait réalisé 50 millions d'économie de charges sociales pour seulement 3 mois de l'année 1996. Pour l'année entière, on peut donc facilement évaluer l'économie à 200 millions. Sur une masse salariale net de 4 milliards cela représente un vingtième de celle-ci. Économiser le salaire d'un ouvrier sur 20, ce n'est pas mal, non ? Il ne s'agit pourtant pas d'une magouille mais seulement d'utiliser une loi qui permet de diminuer le montant des charges sur les salaires les plus bas.

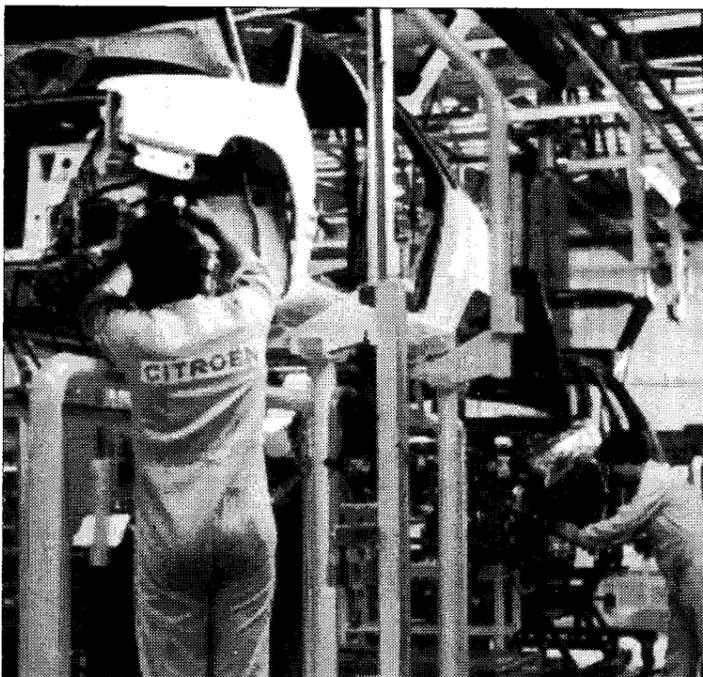
Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1996, 1 160 F d'économies sur les charges sont réalisés pour un salaire au SMIC ; puis la ristourne est dégressive jusqu'aux salaires atteignant 30% au-dessus du SMIC, soit actuellement 8 520 F brut toutes primes comptées. Dans le groupe, il n'y a que 44 ouvriers au SMIC mais 30% de l'effectif total gagne moins de 8 520 F ; ce sont donc 30% des salariés pour lesquels la direction ne paie pas des charges complètes.

Lors du vote de la loi, le gouvernement avait juré que cette mesure permettrait d'embaucher. Il avait même calculé 200 000 à 300 000 personnes dans les petites ou moyennes entreprises puisque le coût du travail serait baissé,

avait-il précisé... On sait ce qu'il en est du niveau du chômage dans le pays depuis ! Quant à Citroën, qui n'est pourtant pas une petite entreprise qu'il faudrait aider, depuis octobre 1996, la direction n'a pas aidé à diminuer le chômage puisqu'elle vient encore de supprimer 1 200 postes par mutations, départs, licenciements.

Au niveau national, on connaît le montant global des ristournes sur les charges sociales des bas salaires et son évolution sur 5 ans. En 1993, cela représentait 3,85 milliards, et en 1997, 40,3 milliards. Évidemment, avec un tel avantage à payer des salaires au niveau, ou presque, du SMIC, la tentation est grande. Il y a encore moins de raison d'augmenter les salaires puisque la ristourne est alors diminuée, et c'est même une incitation à bloquer les salaires ! Si Jospin augmente demain le SMIC, les patrons, par la voix de Jean Gandois, ont déjà demandé que ce soit une opération nulle, c'est-à-dire que l'augmentation du SMIC leur soit compensée par une diminution des charges. Puisque c'est déjà l'habitude, ils trouvent qu'il n'y a pas de raison de changer.

Correspondant L.O.



## GRAPHOLOGIE

Le trust Saint-Gobain (120 000 salariés, dont 40 000 en France) vient de renoncer à utiliser la graphologie pour recruter son personnel. Cette méthode, qui prétend deviner les qualités et défauts d'une personne d'après son écriture, est de moins en moins admise hors de France, en particulier aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons.

Quant à sa valeur « scientifique », une expérience relatée par *Le Monde* en avril dernier avait montré qu'elle était nulle : des graphologues patentés n'avaient même pas vu que deux écrits étaient de la même personne !

Il reste que, même si Saint-Gobain y renonce désormais, la graphologie continue d'être utilisée par les deux tiers des employeurs en France. Du coup, très logiquement, l'ANPE a recours à des graphologues pour aider les chômeurs à rédiger des lettres de candidature. Et on ne nous dit pas combien d'entreprises se fondent sur l'astrologie, la numérologie ou d'autres charlataneries pour choisir leurs employés. Cela en dirait trop long sur les compétences de ces « entrepreneurs ».

V. G.

## APRÈS LA MATRAQUE DE DROITE... LA MATRAQUE DE GAUCHE

Dans la nuit du mardi au mercredi 11 juin, une centaine de gardes mobiles sont intervenus à Ajaccio contre des postiers en grève depuis le

14 mai. Les grévistes, qui occupaient un centre de distribution postale, demandaient l'embauche de quatre postiers.

Des fois que l'on aurait des

doutes sur la volonté du nouveau gouvernement de mener la même politique que l'ancien, il l'affirme lui-même... à coups de matraques !

Lors de la grève de novembre 1994.



**GEC Alsthom**  
Belfort

Contre la menace  
de 36 licenciements  
à la Traction

## UNE RÉACTION IMMÉDIATE

À GEC-Alsthom Belfort, dans le secteur de la Traction, dans le cadre du plan de 289 suppressions d'emplois sur trois ans qui est en cours, la direction annonçait que, d'ici au 1<sup>er</sup> août, 36 travailleurs (31 ouvriers et 5 ATAM) auraient leur poste supprimé, en plus des départs volontaires ou en préretraite. Dès le mardi 10 juin, la maîtrise commençait à l'annoncer aux camarades désignés; certains recevaient une lettre les convoquant à un entretien au cabinet IDES, installé dans l'usine, qui leur ferait deux propositions de «reclassement», en dehors du groupe, voire dans une autre région avec, en cas de refus, le licenciement!

Dès mercredi matin, à partir des ateliers de pré-câblage, habillage et du magasin, une centaine d'ouvriers ont débrayé. En passant dans les autres ateliers de la Traction, la quasi-totalité des ouvriers rejoignait le mouvement de grève, ainsi que l'équipe d'après-midi. Les ateliers étaient vides, et nous nous sommes retrouvés à 300 pour exiger de la direction qu'elle retire ses 36 lettres de licenciement.

Le jeudi matin, nous étions encore plus nombreux en grève à la Traction, rejoints par beaucoup d'employés et techniciens des bureaux. Les syndicats CGT et FO avaient appelé à un

débrayage sur toute l'usine à 8h30. Au pont transbordeur de la Traction, environ 1 100 travailleurs se sont retrouvés; les syndicats ont alors fait fermer les portes de l'usine et appelé tout le personnel à un meeting à 14 heures devant la porte principale. Ils annoncèrent alors que la direction de la Traction retirait ses lettres, tout en maintenant son plan «social», ajoutant : «*Tout le monde peut reprendre rapidement le travail en passant devant la direction de la Traction*».

Eh bien, c'est là que les travailleurs de la Traction allèrent se rassembler à au moins 400; ils firent sortir le chef du personnel pour lui dire directement ce qu'ils voulaient : pas de licenciements. Il ne fut pas à la fête quand il commença par dire que la direction maintenait sa politique de «reclassements» pour supprimer des emplois! Il fallut qu'il confirme et répète devant tout le monde qu'il retirait les 36 lettres et que les travailleurs concernés étaient donc maintenus à leur poste de travail.

Le travail a repris le lendemain matin à la Traction avec le sentiment que c'était grâce à notre réaction collective que nous avions pu marquer ce premier point contre la politique de la direction.

Correspondant LO

**Allianz**  
Charenton (Val-de-Marne)

## LES PROMESSES DU PDG, C'EST DU VENT

Depuis la publication il y a trois semaines d'un rapport, destiné à rester secret, du cabinet d'audit Mac Kinsey concluant à la nécessité d'un plan dit «social» de 400 à 600 licenciements, l'agitation ne cesse pas à Allianz-Charenton où travaillent 1 500 salariés.

Il y a quinze jours, un premier débrayage rassemblait 200 personnes à l'occasion d'un CE extraordinaire, au cours duquel le PDG essaya de faire croire à tout le monde qu'il n'était même pas au courant de l'existence du rapport secret Mac Kinsey (!), et qu'il n'y aurait ni plan social, ni licenciements individuels ou collectifs, ni mutations forcées. Dans la foulée, il s'engagea à ce qu'un reclassement individuel soit systématiquement trouvé pour chaque salarié dont le poste serait supprimé.

Belle promesse, à laquelle on aurait peut-être pu croire, si l'on

ne savait pas que la direction envisage dans certains secteurs notamment cités plus d'une centaine de suppressions d'emplois en 1997-1998, alors que ses tableaux d'offres d'emplois internes ne comportent guère que 6 postes d'employés : 14 postes supprimés à la Direction commerciale, 79 dans les services comptables, 30 sur la sellette aux Archives, service que la direction veut passer à la sous-traitance, etc.

C'est donc avec la plus grande méfiance que les promesses du PDG ont été accueillies, et ce d'autant plus que les opérations d'informatisation en cours continuent en ce moment même à supprimer de nombreuses tâches. Tout le monde pense que la direction se prépare plutôt à faire un plan progressif en attaquant les services les uns après les autres.

Pourtant, Allianz, groupe d'as-

surances qui emploie 70 000 salariés dans le monde, a dégagé 7,4 milliards de profits en 1996. Même en ne prenant que 20% des bénéficiaires, cela permettrait de créer 10 000 emplois nouveaux payés 8 000F par mois, charges sociales comprises. Alors, pour nous, supprimer des postes, ce n'est vraiment pas d'actualité.

Aussi, ce qui se discute dans les réunions de service, ce qu'ont réclamé les employés des Archives qui ont interpellé la direction il y a une semaine, ou les 80 employés des services comptables qui ont débrayé à l'occasion d'un nouveau CE mardi 17 juin, c'est de garder nos emplois. S'il y a une baisse de la charge de travail, qu'on travaille tous moins longtemps! Mais nous ne voulons pas être chômeurs.

Correspondant LO

**Snecma**  
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

## LA DIRECTION TENTE DE SE DÉBARRASSER D'UN TRAVAILLEUR INTÉRIMAIRE

À l'usine SNECMA de Gennevilliers, il y a plus d'une centaine d'intérimaires dont certains, selon la direction, seront embauchés.

Pour eux, cela commence par un contrat de trois mois, puis un autre de quinze mois et enfin, si tout s'est bien passé, l'embauche. Ce système permet surtout à la direction de faire une sélection draconienne. Mais voilà, fin mai, cela ne s'est pas passé exactement comme elle voulait.

À la Fonderie, le cadre responsable du secteur Finition a décidé de suspendre au bout de huit mois le contrat d'un intérimaire parce qu'il n'était pas assez docile à son goût. Il est jeune, porté à la rigolade, ce qui n'irait pas, et surtout, il refuse de faire des heures supplémentaires, comme d'ailleurs tous les travailleurs de son équipe.

À l'annonce de la fin de mission de ce travailleur intérimaire pour la fin du mois de juin, les

travailleurs de son équipe ont arrêté le travail afin de demander son embauche aux responsables de la Fonderie, qui ont refusé. Trois autres arrêts de travail ont alors été lancés par les syndicats, dont deux au niveau de l'usine, et chaque fois, nous avons été entre 30 et 80 à débrayer. Certes, nous n'étions pas beaucoup, mais ces débrayages ont eu au moins l'avantage de créer un climat dont la direction se serait bien passée.

La réunion mensuelle entre les délégués du personnel et la direction a été explosive à cause de l'intrusion des grévistes, mais n'a changé en rien l'attitude de la direction. Une réunion du Comité d'établissement a été menacée de subir le même sort jusqu'à ce que la direction se déclare prête à faire des propositions.

En fait de propositions, la direction annonçait son intention de maintenir l'intérimaire à l'usine jusqu'à ce qu'un nouveau contrat lui soit proposé par sa boîte d'intérim;

proposition inacceptable, qui n'avait rien à voir avec son embauche pure et simple par la SNECMA réclamée par les travailleurs de son secteur. Devant ce refus, la direction proposait alors la prolongation de deux mois du contrat (jusqu'à fin juillet, c'est-à-dire en pleine période de vacances), dans un autre secteur de l'usine, proposition qui se soldait par un nouveau refus. Finalement, la direction déclarait que le contrat de ce travailleur courrait jusqu'à la fin septembre et que, si tout allait bien, il y aurait une possibilité d'embauche, ce qui a été accepté.

Ainsi, l'embauche n'a pas été obtenue pour le moment mais le travailleur est toujours dans l'usine... Alors que tous les politiciens parlent de l'emploi des jeunes, voilà qui montre en tout cas qu'il y a un moyen de régler le problème : agir ensemble pour imposer leur embauche.

Correspondant LO

Sollac Montataire (Oise)

## ACCORD SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL : 56h PAR SEMAINE!

Parler de la réduction du temps de travail, c'est à la mode en ce moment. À l'usine Sollac de Montataire dans l'Oise, la direction a en tout cas montré, très concrètement, comment les patrons voient les choses.

Le travail ne manque pas dans cette usine sidérurgique, en particulier à l'atelier de galvanisation où travaillent près

de 250 personnes. Et malgré la transformation d'une ligne qui a permis une augmentation de production de 20% l'été dernier, les retards s'accumulent. Pour y faire face, la direction a donc mis sur pied une nouvelle équipe comprenant une trentaine de personnes de l'atelier.

L'horaire est le suivant : 7 jours de travail de suite (8 heures par jour) suivis d'un jour de repos, et cela trois semaines d'affilée. Puis

après cette période de 21 jours, 10 jours de repos consécutifs.

Les travailleurs concernés se retrouvent obligés, malgré leur réticence, de travailler donc trois semaines de suite, 56 heures d'affilée, c'est-à-dire plus que le maximum légal autorisé par semaine (46 heures). Pourtant, la direction n'a pas hésité à présenter ce nouvel horaire comme un accord sur une réduction du temps de travail. En effet, pour elle, le cycle de 21 jours de travail et de

12 jours de repos représente une moyenne de 36 heures de travail, payées 39. En somme, ce sont les travailleurs concernés qui seraient gagnants ! C'est au nom de « l'intérêt de l'entreprise » et en reprenant les arguments patronaux que la CFDT a signé ledit accord, qui a reçu en plus l'accord dérogatoire de la Direction départementale du travail.

Dans son souci permanent de rentabiliser au maximum, la direction s'est aussi arrangée pour que le personnel en formation, en apprentissage ou en temps réduit,

vienne travailler pendant les périodes de repos de ceux qui sont en 4x8. Ainsi, la ligne peut tourner quasiment 24 heures sur 24 sans qu'il y ait eu la moindre embauche.

Voilà le type d'accord sur la réduction du temps de travail à la sauce patronale : aucune embauche, augmentation de l'horaire hebdomadaire de travail, hausse de la flexibilité... et des bénéfiques : dix milliards de profits pour Usinor-Sacilor (dont fait partie Sollac) en 1996.

Correspondant LO

Bébéconfort Abbeville (Somme)

## Licenciements ou salaires en baisse INACCEPTABLE!

Chez Bébéconfort à Abbeville, sur les 130 ouvrières qui fabriquent des voitures pour enfants et d'autres objets pour bébés, la direction en a licencié un tiers à la suite d'un chantage et elle réduit le salaire des autres.

Le premier coup de semonce à l'automne dernier a été l'annonce d'une « décision de gestion » de la

direction de Bébéconfort (groupe Ampafrance) de « se désengager du site d'Abbeville » pour s'installer au Portugal. Mais les ouvrières se sont opposées aux licenciements en manifestant en ville avec les salariés d'autres entreprises. Elles sont allées se faire entendre au siège, à Cholet. La société a alors changé son fusil d'épaule. Elle s'est tournée vers la Direction départementale

du travail qui lui a accordé le maximum d'exonérations de charges sociales prévu par la loi de Robien : ou bien les ouvrières devaient accepter, avec un temps de travail réduit de 15%, que leur salaire tombe à environ 5000F par mois net après 25 à 35 ans dans l'entreprise; ou bien c'était la porte avec 70 000 francs d'indemnité complémentaire de départ.

Pour peser sur les décisions

individuelles, la direction a annoncé que l'usine d'Abbeville serait à l'avenir confiée à une filiale, le groupe Ampafrance se comportant comme un « grand frère » qui laisserait progressivement son protégé se débrouiller tout seul pour chercher des clients. C'était brandir la menace de licenciements futurs, sans même les 70 000 francs d'indemnité. De plus les rendements imposés ont été revus à la hausse.

Tout cela a conduit 47 ouvrières à refuser les conditions imposées par la direction. Le 29 mai, la direction a commencé à s'en prendre à un groupe de cinq femmes de plus

de 45 ans. Sans même que celles-ci aient pu revoir leurs collègues de travail, elles ont été accompagnées aux vestiaires et expulsées de l'usine. Les 47 ouvrières ont ainsi été convoquées et mises immédiatement à la porte.

La direction de Bébéconfort a utilisé les méthodes les plus expéditives, ce qui ne l'empêche pas de recevoir une aide de l'État au nom de la défense de l'emploi. Le tout va lui permettre d'accroître encore ses bénéfiques qui avaient déjà grimpé de 18,3 à 22,3 millions de francs entre 1993 et 1995. Sans parler des profits accumulés au fil des années sur le dos du personnel qui y a travaillé pendant trente ans ou plus!

L'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfiques, prendre sur les profits et arrêter les exonérations de charges, voilà ce qu'il faut imposer aujourd'hui.

Mairie de Gravelines (Nord)

## HUIT JOURS DE GRÈVE CONTRE LE MAIRE, PATRON DE COMBAT

Le lundi 9 juin, les travailleurs de la mairie de Gravelines, près de Dunkerque, se sont mis en grève pour obliger le maire, L. Panier, à revenir sur sa volonté d'annualiser le temps de travail des employés de mairie et de leur supprimer vingt jours de congés exceptionnels. Lors de la campagne électorale de juin 1995, Panier - qui se présentait à la tête d'une liste « divers gauche » ou « apolitique » selon les moments et les votes à obtenir - avait assuré le personnel municipal du maintien de ses droits. Et il affirmait : « Qui d'autre que nous déclare solennellement qu'il est hors de question d'apporter une ambiance de rigueur là où les frais de personnel représentent moins de 20% des dépenses totales

du budget communal ? » Mais début mai, il faisait part aux délégués du personnel de son projet d'allonger l'horaire annuel de travail des 380 employés communaux de 1386 à 1526 heures. Ce projet appelé hypocritement de « cohésion sociale » avait, à l'en croire, pour but de créer 40 emplois équivalents temps plein. C'est-à-dire des emplois précaires et à temps partiel. Depuis, il parle de 51 emplois, s'étant trompé dans ses calculs ! Mais jusqu'à présent, il n'a pas réussi à expliquer comment, en augmentant les horaires de tous, la municipalité aurait plus les moyens de créer des emplois.

Après deux manifestations, les employés communaux ont voté la grève et plus aucun

service municipal ne fonctionne à Gravelines. Face à la grève des travailleurs de la mairie, Panier a expliqué clairement à M6 le 13 juin ses véritables préoccupations : « Ce n'est pas un problème financier, mais de principe ». Ce politicien, maire d'une ville de 14 000 habitants, se voit déjà comme un exemple imité par tous les maires de France qui veulent s'en prendre aux droits des travailleurs. Et le silence que les nombreux maires PS que compte la région dunkerquoise - dont Delebarre, le maire de Dunkerque - gardent sur ses agissements, ne peut que l'encourager et être pris comme un soutien tacite.

Depuis deux ans qu'il a été élu, Panier n'a cessé de remettre en cause des allocations versées antérieurement par la mairie aux plus pauvres. Il a supprimé des bons de secours, l'aide pour payer la cantine scolaire à des familles, sous prétexte d'inciter à la solidarité familiale. Il a globalement renchéri l'accès des enfants aux centres aérés. Il parle de faire la même chose avec la cantine scolaire.

Aux petits commerçants du marché du vendredi, il a intimé l'ordre de nettoyer les lieux à la place des services municipaux en

grève « afin de ne pas être obligé de supprimer les marchés suivants ». Lui qui a le cynisme de se présenter comme un SDF - sous prétexte qu'il ne peut entrer dans les locaux fermés à clé par les grévistes - laisse soigneusement dans l'ombre son salaire et autres avantages.

À ce jour, la grève est toujours aussi déterminée. Près de 300 agents communaux participent aux assemblées et à différentes actions. Nous sommes allés deux fois à la centrale nucléaire de Gravelines pour expliquer notre action et retarder la prise du travail. Malgré les manifestations, les visites bruyantes chez les conseillers municipaux de la ville et les regroupements devant la mairie aux cris de « Léon, ton projet au panier », le maire du même nom reste sur ses positions. Si les organisations CGT et CFDT de la mairie prennent une part active à la grève, ce mouvement est peu relayé par les centrales syndicales au niveau de la région, y compris chez les agents territoriaux. Les communaux de Gravelines ne peuvent compter que sur leurs forces pour faire connaître leur lutte et obliger Panier à remballer son projet.

# Dans l'Oise, des milliers de tonnes de déchets toxiques répandus **COMMENT LES AUTORITÉS PROTÈGENT LES POLLUEURS**

Le groupe Financière du Valois avait dans son giron la société Affinal, dont une usine se situait dans l'Oise, à Béthisy. En 1995, à la suite du dépôt de bilan organisé par son patron, Cœncas (déjà poursuivi à plusieurs reprises pour des opérations du même genre, où des centaines de salariés s'étaient retrouvés à la rue), les salariés s'étaient mobilisés pour s'opposer aux dizaines de licenciements décidés à cette occasion et avaient fait appel à la CFDT et au Syndicat Démocratique Chausson pour les aider.

Il apparut rapidement que les salariés d'Affinal étaient victimes d'un tripatouillage financier organisé par le dirigeant de la Financière du Valois, protégé, entre autres, par le groupe PSA. A cette occasion, les salariés ont révélé les différentes méthodes pour faire de l'argent dont avait bénéficié ce patron

qui possède toute une série de sociétés en France et à l'étranger.

Affinal, fonderies traitant essentiellement des métaux de récupération pour en extraire l'aluminium, produisait en même temps des quantités importantes de déchets particulièrement toxiques.

La loi oblige les industriels à filtrer les émanations dangereuses et à retraiter tous les déchets industriels qui en résultent. Sauf que, depuis des années, la Financière du Valois a laissé faire, a envoyé dans l'atmosphère des émanations toxiques et de plus s'est débarrassée de dizaines de milliers de tonnes de déchets produits un peu partout sans les traiter, sur le site même de l'usine et ses alentours, à Béthisy. Depuis des années, des associations avaient protesté contre ce scandale connu de tous, mais les autorités préfectorales n'avaient quasiment rien fait, se contentant de faire consigner 800 000 F par la société pour, disaient-elles, l'inciter

à prendre les mesures adaptées.

Tout dernièrement le scandale a rebondi, car les patrons de l'usine de Béthisy, soucieux de récupérer même leur faible mise de cautionnement, ont voulu faire de la publicité sur le soin qu'ils apportaient à envoyer à l'étranger les déchets toxiques pour être retraités. Mais le quotidien *Le Parisien* de l'Oise, s'il a repris les propos patronaux, a aussi donné la parole aux syndicalistes qui avaient suivi les turpitudes des patrons d'Affinal et a posé des questions aux services spécialisés du département.

Depuis 1988, 15 000 tonnes de déchets toxiques ont été enfouies sur le site même de l'usine. Le marais de Béthisy a été comblé par ces déchets. Aucun filtre n'a jamais été monté et tout partait aussi dans l'atmosphère. La complaisance des plus hautes autorités du département est établie. Très au courant de ce qui se passait, elles se sont bornées à faire un courrier de mise en demeure,

afin d'être couvertes, sans jamais aller vérifier les réalisations. Pire il y a quelques années un service spécialisé, la DRIRE, est venu faire des prélèvements. Mais, interrogés dernièrement ses agents ont avoué qu'ils avaient reçu, à l'époque, des instructions pour ne faire qu'un « examen superficiel », se contentant donc de ramasser un peu de terre en surface sans faire de carottage (c'est-à-dire un prélèvement en profondeur pour analyser la composition du sol).

Mais le patron d'Affinal ne s'est pas limité à enfouir ses déchets toxiques sur place, il a fait expédier environ 20 000 tonnes près de Bordeaux, à Fumel, sur le site d'une usine qu'il s'est fait rétroceder par Pont-à-Mousson. Il a expédié quelques milliers de tonnes en Alsace sur un site sans activité à Bischwiller. Il est également allé empoisonner le Luxembourg sur le site d'Uckange, où les autorités sont entrées en conflit avec lui. Et il est soupçonné d'avoir fait déverser des

déchets en baie de Seine avant d'avoir atteint le supposé site de retraitement à l'étranger. Ces informations que des syndicalistes ont pu recueillir en parlant avec d'anciens salariés, les autorités de l'État les avaient ou pouvaient les avoir. Jusqu'à présent, elles n'ont rien fait et ont couvert les pratiques de l'aventurier Cœncas.

Ce scandale, désormais public dans l'Oise, a entraîné une... enquête administrative, le sous-préfet annonçant sans rire aux syndicats qu'étant donné « l'indépendance de la justice par rapport aux autorités préfectorales, il n'était pas en leur pouvoir de faire ouvrir une enquête judiciaire ».

Peut-être que les choses finiront par bouger, mais ce ne sera pas grâce aux représentants de l'État qui, comme toujours, savent faire appliquer le poids de la loi aux pauvres gens, mais utilisent toute leur habileté à en dispenser les possédants.

P.S.

## Espace Couture Provin (Nord)

A Espace Couture, nous sommes 19 salariés à fabriquer des vêtements et des housses pour les magasins Kiabi, Décathlon, La Redoute, Les 3 Suisses, avec pour la majorité d'entre nous un salaire au SMIC.

Il y a quelques semaines a été créé un syndicat CGT. Il n'y en avait pas depuis l'origine de l'entreprise (6 ans) et c'est certainement par vengeance que le 30 mai dernier la direction a annoncé par courrier à toutes les salariées que sept licenciements étaient décidés, en prétextant une baisse de 46% du chiffre d'affaires.

Dès le lundi 2 juin, la réaction a été de faire grève par l'ensemble des ouvrières de fabrication (12 grévistes) pour exiger l'abandon des licenciements.

Un médiateur désigné par les tribunaux, qui sollicitait la reprise du travail afin de reprendre « les négociations », chacune répondait que les prétextes de licenciements étaient faux, que personne n'avait constaté une réelle baisse d'activité, ou encore que la bonne santé de l'entreprise était signalée sur le Minitel (3617 code Vérif!) avec un bénéfice pour 1996 de 410 000 francs.

Et pourquoi accepter une baisse de notre niveau de vie en devenant chômeuses alors que la directrice Mme Lefebvre, elle, n'était pas sur la paille avec cinq propriétés privées dont une en Italie? Et récemment encore, la famille qui gère deux autres entreprises de même dimension (SCP confection et VDP, Vélo Duriez Parsy) vient d'acquérir quatre véhicules neufs à quelques semaines d'intervalle.

La grève a donc continué en prenant forme matérielle (tonnelle, tentes, ravitaillement, etc.) et par le

contrôle des marchandises sortantes, piquet de grève, tour de garde la nuit, distribution de tracts et collecte de soutien, ainsi que des affichages bien visibles dans les communes environnantes.

Nous avons appris à nous organiser avec l'aide de militants syndicalistes des environs et pour beaucoup c'était la première grève.

Après 12 jours de grève, devant notre détermination, la direction a annulé les licenciements, en envisageant tout de même la possibilité de chômage partiel si elle ne trouvait pas de commandes à

satisfaire.

Devant ce premier recul la reprise fut votée en ajoutant comme condition de reprise le retour aux anciens horaires qui nous permettaient d'aller chercher les enfants aux écoles ou de profiter de la fin d'après-midi.

Et tout en se promettant de rester vigilantes les semaines et mois futurs, afin de décompresser et de garder un peu cette ambiance qui a permis de mieux nous connaître, il fut décidé de prolonger la grève d'une journée avant de reprendre le travail.

# UNE GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

# LA FIN DE LA PAUVRETÉ : UNE UTOPIE DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le dernier rapport du PNUD (le programme des Nations Unies pour le développement), 1,3 milliard de personnes vivent dans une situation qualifiée de « pauvreté absolue », avec moins de 1 dollar par jour. Le PNUD dénonce cette situation comme « un scandale », en ajoutant que « les 20 % de personnes les plus pauvres du monde doivent se partager une fraction de 1,1 % du revenu mondial, contre 2,3 % en 1960 ».

La richesse mondiale ne cesse d'augmenter et d'après le PNUD, des progrès « sans précédent » ont globalement permis à la pauvreté « de reculer plus rapidement au cours des cinq dernières décennies qu'au cours des cinq siècles précédents ». Pourtant l'écart n'a pas cessé de se creuser entre les plus riches et les plus pauvres (le rapport entre eux, de trente à un en 1960, est passé à soixante-dix-huit à un en 1994), et la pauvre-



Misère extrême en Inde. Sous le talon du capitalisme.

té de s'aggraver dans les États déjà les plus pauvres, en particulier en Afrique et au Cambodge.

Toujours d'après les termes de ce rapport, les pays riches fabriquent eux aussi de plus en plus de pauvres.

Quant aux pays de l'Est et de l'ex-URSS, ils connaissent une « évolution sans précédent dans l'histoire de l'humanité »... ou plutôt une

régression sans précédent, puisqu'en six ans, selon les critères des Nations Unies, la pauvreté y a été multipliée par sept, et qu'un tiers de la population de ces pays, soit 120 millions de personnes, vivent désormais dans le dénuement, et que dans certains de ces pays l'espérance de vie a reculé de cinq ans ou plus...

On peut remarquer, à propos de ce dernier point,

qu'aussi bien le rapport que les quotidiens qui le commentent, même quand ils établissent une relation entre l'appauvrissement important et rapide d'une grande partie de la population et le triomphe dans ces pays de « l'économie de marché », n'en tirent pas la conclusion que cette économie de marché est responsable et condamnable, mais que c'est « le prix à

payer » ou les conséquences des abus.

Le rapport qui vient d'être publié se base sur les données de 1994. La situation s'est plutôt détériorée depuis lors. Voilà donc l'état de notre monde, l'état dans lequel le plonge la gestion capitaliste de l'économie, sous la direction de la petite minorité d'hommes qui détiennent les moyens de production et le pouvoir politique et qui gèrent le développement de la production et des échanges mondiaux en fonction d'un seul critère, leurs profits.

Le rapport précise que la pauvreté extrême n'est pas fatale et que l'éradiquer ne coûterait pas très cher : 80 milliards de dollars pendant dix ans, soit 0,2 % du revenu mondial annuel, et l'équivalent du patrimoine des sept individus les plus riches de la planète. Seulement, quand le directeur du PNUD conclut le rapport en affirmant à propos de cette éradication qu'« il n'y a pas là d'idéalisme nébuleux, mais un objectif pratique et réalisable », on se dit qu'il manque tout un volet à son raisonnement : à savoir comment contraindre ceux qui possèdent les richesses à en distraire une parcelle à cette fin.

S.F.

Etats-Unis

## VINGT-SEPT ANS DE PRISON POUR UN PROCÈS TRUQUÉ

« Nous avons fait tomber les barrières de la division raciale dans nos lois. Maintenant, nous devons briser les barrières dans nos vies, nos mentalités, nos cœurs », a lancé le président Clinton avec des accents à la Martin Luther King, qui veut voir les Etats-Unis devenir « la première vraie démocratie multiraciale ». C'est la « grande cause » du moment pour le président. En effet, le revenu moyen des Noirs américains représente encore actuellement 60 % de celui des Blancs et 70 % des Noirs américains estiment être toujours victimes de discriminations. Mais demain, il en sera sans doute de cette « grande cause » comme des précédentes auxquelles Clinton prétendait ajouter son nom, la création d'un régime de protection sociale digne de ce nom par exemple : la « grande cause » sera jetée au panier.

La récente libération d'un ancien dirigeant des Black Panthers est venue rappeler qu'il avait fallu un profond mouvement social pour que le statut des Noirs américains soit sensiblement modifié et que la ségrégation américaine, qui n'avait d'égal que l'apartheid sud-africain, soit supprimée dans la loi. Si cela avait tenu à la bourgeoisie américaine seule, il n'en aurait rien été. Elle l'a bien montré dans son attitude vis-à-vis de ceux qui voulaient aller plus loin que les réformes obtenues par le mouvement des droits civiques.

La justice américaine vient de libérer Geronimo Pratt, un ancien dirigeant du parti des Black Panthers, condamné à 25 ans de prison en 1972 (il était déjà en prison depuis deux ans). Le juge a admis, 25 ans après le jugement, que le procès n'avait pas été correct car ceux qui

accusaient Pratt avaient délibérément menti.

Pratt avait été accusé en 1972 d'avoir assassiné une enseignante pour un larcin de 18 dollars. L'accusation reposait sur deux faux témoignages dont celui d'un indicateur du FBI et de la police de Los Angeles, réputée pour son racisme.

Pratt, lui, maintenant qu'au moment du meurtre, il se trouvait à des centaines de kilomètres de là, ce qu'avait confirmé, il y a déjà quelques années, un agent retraité du FBI. Tout cela, la justice, la police le savaient bien, mais l'administration américaine avait alors la consigne de mettre hors d'état de nuire, de toutes les manières possibles, les militants noirs qui s'étaient radicalisés au cours des années soixante. Et, fidèle à ce choix, pendant vingt-cinq ans, elle a rejeté quatre demandes de

révision du procès.

Et pendant que Pratt, ancien vétéran de la guerre du Vietnam qui avait changé de camp à son retour de la guerre et décidé de combattre l'injustice, croupissait en prison, comme bien d'autres militants, le Noir Mumia Abu-Jamal, le Sioux Léonard Peltier et bien d'autres, toujours emprisonnés, la bourgeoisie américaine récrivait sa propre histoire.

« Aujourd'hui, les livres d'histoire sont révisés. Cela donne l'impression que le gouvernement américain a choisi le camp du combat de la population noire contre le racisme, écrivent les militants du journal trotskyste *The Spark*. En fait, le gouvernement américain a combattu systématiquement et implacablement contre le mouvement noir. Il a emprisonné et brutalisé de manière démon-

trative des milliers de Noirs, et discrètement encouragé et organisé lynchages et assassinats. Quand les Black Panthers s'organisèrent sous l'influence des révoltes urbaines des ghettos noirs à la fin des années soixante, le FBI et la police leur déclarèrent la guerre. Beaucoup de Black Panthers et de leurs sympathisants furent emprisonnés ».

C'est cette atmosphère cultivée par les autorités américaines qui permettait de trouver les faux témoins nécessaires pour faire endosser n'importe quel meurtre à des militants. Et Geronimo Pratt a été un des prisonniers de cette guerre-là, à qui le gouvernement américain a volé vingt-sept ans de sa vie. Alors les belles paroles actuelles de Clinton doivent être jugées à cette aune-là.

J.F.